
LES OBJECTIFS DE POLITIQUE ETRANGERE DES ETATS-UNIS

VOLUME 4

REVUE ELECTRONIQUE DU DEPARTEMENT D'ETAT DES ETATS-UNIS

NUMERO 3



*La prévention des conflits
et l'engagement militaire
en temps de paix*

Décembre 1999

LES OBJECTIFS DE LA POLITIQUE ETRANGERE DES ETATS-UNIS

La prévention des conflits et l'engagement militaire en temps de paix

REVUE ELECTRONIQUE DU DEPARTEMENT D'ETAT DES ETATS-UNIS

VOLUME 4 • NUMERO 3 • DECEMBRE 1999



« L'engagement militaire des Etats-Unis favorise la stabilité régionale et dissuade à tout moment l'agression et la coercition dans pratiquement toutes les parties du monde (...) Nos efforts visant à créer un environnement susceptible de favoriser la paix, de décourager la violence et l'instabilité et de renforcer la confiance figurent, à ne pas en douter, parmi les mesures les plus judicieuses et les plus fructueuses que nous ayons prises. Par ailleurs, nous consacrons des ressources à la réduction des menaces, à la suppression des facteurs qui suscitent l'instabilité et à l'atténuation des conflits qui éclatent. »

— William Cohen, secrétaire à la Défense

Le présent numéro de la revue « Les Objectifs de politique étrangère des Etats-Unis » a trait à la contribution des forces armées des Etats-Unis sur la scène internationale dans le cadre d'activités réalisées en temps de paix, notamment leurs relations avec les forces armées d'autres pays qui sont destinées à favoriser la confiance et à accroître la sécurité des Etats-Unis et celle de leurs alliés et de leurs partenaires. En facilitant l'entente et en réduisant l'incertitude, un tel engagement encourage la transparence et favorise la mise en place d'institutions démocratiques. De hauts responsables américains donnent les grandes lignes de l'engagement militaire en temps de paix et expliquent comment cette stratégie s'inscrit dans l'élaboration de la politique étrangère des Etats-Unis et de leur objectifs en matière de sécurité nationale. En vue de montrer la diversité des activités relatives à l'engagement militaire des Etats-Unis à travers le monde, plusieurs articles portent sur des initiatives intéressant l'Afrique, l'Asie de l'Est, le Moyen-Orient, l'Europe centrale et orientale ainsi que les Caraïbes.

LES OBJECTIFS DE POLITIQUE ETRANGERE DES ETATS-UNIS

*Revue électronique du département d'Etat
des Etats-Unis*

LA PREVENTION DES CONFLITS ET L'ENGAGEMENT MILITAIRE EN TEMPS DE PAIX

SOMMAIRE

● INTRODUCTION

CREER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE A LA PAIX, A LA STABILITE ET A LA CONFIANCE 5

*William Cohen
Secrétaire à la Défense*

● DOSSIER

BATIR UN MONDE MEILLEUR : L'ENGAGEMENT DES FORCES ARMEES EN TEMPS DE PAIX 8

*Général Henry Shelton
Chef de l'état-major interarmées*

L'ASSISTANCE A LA SECURITE : JONCTION ENTRE LA DIPLOMATIE ET LA FORCE 10

*Eric Newsom
Secrétaire d'Etat adjoint aux Affaires politiques et militaires*

LES ACTIVITES DES FORCES SPECIALES DES ETATS-UNIS EN TEMPS DE PAIX : UN INSTRUMENT EFFICACE POUR LE RENFORCEMENT DE LA SECURITE NATIONALE 13

*General Peter Schoomaker
Commandant en chef du Commandement des Forces spéciales des Etats-Unis*

● OPINION

L'ORDRE DE PRIORITE DES ETATS-UNIS ET LE MAINTIEN DE LA PAIX 16

Sénateur Max Cleland

● PERSPECTIVES REGIONALES

L'ACRI : ŒUVRER AVEC LES ETATS AFRICAINS AU SERVICE DE LA STABILITE REGIONALE 18

*Entretien avec Aubrey Hooks
Coordinateur spécial de l'Initiative de réaction aux crises africaines*

DES PROGRAMMES D'ENGAGEMENT MILITAIRE EN TEMPS DE PAIX CONTRIBUENT AU RENFORCEMENT DE LA DEMOCRATIE AU MALAWI 24

*Vicki Adair
Attachée de presse de l'ambassade des Etats-Unis à Lilongwe*

LES PROGRAMMES MILITAIRES AMERICAINS DE TEMPS DE PAIX ATTEIGNENT TOMBOUCTOU ET D'AUTRES VILLES DU MALI 27

*Michael Macy
Attaché de presse de l'ambassade des Etats-Unis à Bamako*

DES SEMINAIRES ORGANISES EN EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE METTENT L'ACCENT SUR L'ETAT DE DROIT ET LA JUSTICE MILITAIRE 30

*Commandant D.J. Riley
Administrateur de programme à l'Institut des études juridiques internationales du département américain de la Défense*

John Lundin

Conseiller pour la diplomatie publique, Commandement des forces américaines du Pacifique

Capitaine Paula Jones

Chargée des relations avec les médias pour l'exercice « Bright Star 99/00 »

Daniel Wartko

Spécialiste de la politique internationale, du Service des garde-côtes des Etats-Unis

● **SOURCES D'INFORMATION**

LES OBJECTIFS DE POLITIQUE ETRANGERE DES ETATS-UNIS

Le Bureau des programmes d'information internationale du département d'Etat des Etats-Unis offre des produits et des services qui visent à expliquer la politique des Etats-Unis à des auditoires étrangers. Le Bureau publie cinq revues électroniques qui examinent les principales questions intéressant les Etats-Unis et la communauté internationale. Dans cinq numéros distincts – Perspectives économiques, Dossiers mondiaux, Démocratie et droits de l'homme, les Objectifs de politique étrangère des Etats-Unis et la Société américaine – ces revues présentent des articles de fond, des analyses, des commentaires et des renseignements de base sur un thème donné. Toutes les revues sont publiées en anglais, en français et en portugais; certaines d'entre elles sont également traduites en arabe, en russe et en espagnol.

Une nouvelle revue en anglais est publiée toutes les trois à six semaines. La parution des versions traduites suit normalement de deux à quatre semaines celle de la version en anglais. Certaines éditions des revues électroniques sont plus nombreuses que d'autres, et leur ordre de parution ne suit pas un roulement régulier.

Les opinions exprimées dans les revues ne représentent pas nécessairement le point de vue ou la politique du gouvernement des Etats-Unis. Le département d'Etat des Etats-Unis n'est nullement responsable du contenu ou de l'accessibilité des sites Internet indiqués en hyperlien; seuls les éditeurs de ces sites ont cette responsabilité. Les articles publiés dans ces revues peuvent être librement reproduits en dehors des Etats-Unis, sauf indication contraire ou sauf mention de droit d'auteur.

Les numéros les plus récents, ainsi que les archives, sont disponibles sur l'Internet à la page d'accueil du Bureau des programmes d'information internationale, à l'adresse suivante: www.usia.gov/journals/journals.htm

Veuillez adresser toute correspondance au siège de l'ambassade des Etats-Unis de votre pays, à l'attention de la section Diplomatie publique, ou bien à la rédaction:

*Editor, U.S. Foreign Policy Agenda
Political Security – IIP/T/PS
U.S. Department of State
301 4th Street, SW
Washington, DC 20547
Etats-Unis d'Amérique*

*Adresse courrier électronique: ejeforpol@usia.gov
Veuillez noter qu'il est possible de consulter le présent numéro des Objectifs de politique étrangère des Etats-Unis sur l'Internet à l'adresse suivante:
www.usia.gov/journals/itps/1299/ijpfijpf1299.htm*

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION . . .	Judith S. Siegel
RÉDACTEUR EN CHEF	Leslie High
RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE . . .	Dian McDonald
VERSION INTERNET	Wayne Hall
RÉDACTEURS.	Ralph Dannheisser
.	Susan Ellis
.	James Ladd
.	Margaret McKay
.	Jacqui S. Porth
.	Mary Scholl
.	Terence Scott
DOCUMENTATION.	Sam Anderson
.	Rebecca Ford Mitchell
.	Vivian Stahl
CONCEPTION GRAPHIQUE	Barbara Long
ASSISTANTE GRAPHIQUE	Sylvia Scott
ASSISTANTE ADMINISTRATIVE.	Yvonne Shanks
TRADUCTION	Service linguistique
.	IIP/G/AF
CONSEIL DE RÉDACTION	Howard Cincotta
.	Judith Siegel
.	Leonardo Williams
MAQUETTE DE LA	
VERSION FRANÇAISE	ARS, Paris

CREER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE A LA PAIX, A LA STABILITE ET A LA CONFIANCE

William Cohen, secrétaire à la Défense

En octobre, j'ai eu l'honneur d'assister en Egypte à une démonstration des plus importantes et des plus spectaculaires de coopération militaire mondiale en temps de paix. Quelque soixante-quatorze mille soldats de onze pays participaient à l'exercice « Bright Star » qu'organisent les Etats-Unis tous les deux ans. J'ai pu voir un navire italien débarquer des troupes d'un navire armé britannique, sous couverture aérienne américaine, dans le cadre de la simulation d'une attaque amphibie à laquelle participaient, entre autres, des troupes égyptiennes, françaises, grecques, néerlandaises et jordaniennes. Une telle opération, de par son ampleur et sa complexité, nécessite bien d'autres capacités que celle de surmonter les différences de langue et même que celle de coordonner des mouvements de troupes ou de partager l'utilisation d'armements et d'équipements complexes. En fait, des exercices tels que « Bright Star » supposent que les armées des pays participants – depuis les troupes d'assaut jusqu'aux états-majors et aux fonctionnaires des ministères de la défense – comprennent bien les plans, les tactiques et les techniques de leurs alliés ainsi que leur comportement dans les situations tendues des champs de bataille.

Les leçons tirées de cet exercice sont inestimables pour assurer l'interopérabilité, élément essentiel si l'on veut qu'une coalition soit prête à réagir à tout instant, condition même de tout effet de dissuasion. Par ailleurs, « Bright Star » et les autres exercices de ce type permettent de créer et de développer la confiance voulue entre les partenaires et de nouer des relations beaucoup plus durables que les opérations elles-mêmes, ce qui est souvent précieux pour l'action diplomatique américaine dans les moments de tension ou de crise internationale. Ils sont ce que nous appelons, au ministère de la défense, des « multiplicateurs de force », des facteurs susceptibles, en cas de guerre, de contribuer de façon décisive à l'issue finale, autrement dit de faire pencher la balance dans le sens de l'échec ou de la réussite, de la défaite ou de la victoire.

La récente victoire de l'opération « Force alliée » dans le conflit du Kosovo est la preuve tangible de la valeur des engagements qui lient les militaires de pays alliés. Un demi-siècle d'entraînement et de préparation des forces de l'OTAN ont permis à notre alliance de se mobiliser à une vitesse et avec une efficacité sans précédents et d'exécuter un plan de guerre souple, précis et dévastateur. En dépit des tentatives de division de l'alliance, nos pays et leurs armées n'ont jamais cessé de faire front commun et nous l'avons emporté de façon convaincante. Cinquante ans d'exercices interarmées nous ont donné ces multiplicateurs de force – une résolution commune, une solide tradition de dialogue et une détermination profonde à coopérer – qui se sont traduits par la victoire de l'alliance.

L'engagement militaire des Etats-Unis favorise la stabilité régionale et dissuade à tout moment un pays quelconque de toute agression et de toute coercition dans pratiquement toutes les parties du monde. Le ministère de la défense utilise à cette fin une grande diversité de moyens : stationnement permanent de troupes à l'étranger, envoi par alternance de troupes outre-mer, déploiement temporaire de troupes dans le cadre d'exercices, entraînements combinés ou actions conjuguées entre armées, programmes de coopération et d'assistance en matière de défense et de sécurité, programmes internationaux d'instruction et de formation militaires internationaux (IMET) et enfin coopération internationale en matière d'armement. Nos efforts visant à créer un environnement susceptible de favoriser la paix, de décourager la violence et l'instabilité et de renforcer la confiance figurent, à ne pas en douter, parmi les mesures les plus judicieuses et les plus fructueuses que nous ayons prises.

Par ailleurs, nous consacrons des ressources à la réduction des menaces, à la neutralisation des facteurs qui suscitent l'instabilité et à l'atténuation de la gravité de conflits qui éclatent. Parmi ces mesures préventives on notera celles destinées :

– à réduire, voire à supprimer, les capacités nucléaires, biologiques ou chimiques en soutenant les démarches diplomatiques, telles que l'accord-cadre conclu entre notre pays et la Corée du Nord et les divers programmes d'assistance technique, tels que le programme coopératif de réduction des menaces conclu avec la Russie, l'Ukraine, la Biélorussie, et le Kazakhstan ;

– à freiner la course aux armements et la prolifération des armes de destruction massive en veillant à l'application des accords de contrôle des armements tels que le Traité de non-prolifération nucléaire et le régime de contrôle de la technologie des missiles ;

– à prévenir et à empêcher le terrorisme ainsi qu'à réduire la vulnérabilité des Etats-Unis face aux actes terroristes grâce aux mesures prises par le ministère de la défense pour renforcer les capacités de renseignement

du pays et pour assurer la protection des éléments essentiels de son infrastructure ;

– à réduire la production mondiale de stupéfiants et leur entrée sur le territoire des Etats-Unis en soutenant les efforts des administrations compétentes qui protègent nos côtes et notre frontière sud.

Des investissements relativement mineurs, mais effectués à temps dans des domaines bien choisis tels que ceux-ci, peuvent apporter des avantages sans commune mesure, réduisant souvent la nécessité d'une intervention ultérieure plus importante et plus coûteuse.

Enfin, les relations entre militaires ont valeur de puissant exemple. Dans son célèbre discours de West Point, le général Douglas MacArthur a déclaré : « Le soldat prie surtout pour la paix car, en cas de guerre,



Le secrétaire américain à la Défense William Cohen (à gauche) s'entretient avec le ministre égyptien de la Défense Hussein Tantawi (à droite) lors d'une réception au Caire, en Egypte, en octobre 1999. Ils sont accompagnés par un interprète (au centre).

c'est lui qui est appelé à être le plus gravement touché et à porter les cicatrices les plus profondes ». Que nos homologues sachent bien ceci : les Etats-Unis croient à la nécessité d'être prêt à faire la guerre, mais ils ne la désirent jamais. Les Etats-Unis croient au règlement des conflits au moyen de la diplomatie et de la médiation des institutions internationales chaque fois que c'est possible. Les Etats-Unis croient que la transparence et l'autorité du pouvoir civil sur l'armée favorisent la stabilité. Les Etats-Unis croient que l'existence et le respect des règles internationales portant notamment sur l'interdiction de la prolifération des armes nucléaires, sur la liberté de navigation, sur le respect des droits de l'homme et sur l'Etat de droit favorisent la paix et la stabilité.

Tous les Américains peuvent être fiers du professionnalisme et de l'état de préparation de leurs forces armées. En fait, nos militaires sont impressionnants, et je les considère comme nos meilleurs ambassadeurs. Ils font savoir à nos ennemis que les Etats-Unis constituent un adversaire redoutable qui est en position dominante et à nos amis qu'ils sont un allié sûr et fort. ●

BATIR UN MONDE MEILLEUR : L'ENGAGEMENT DES FORCES ARMEES EN TEMPS DE PAIX

Général Henry Shelton



D'immenses possibilités de créer un monde meilleur s'offrent à tous les pays, « mais à condition que l'on fasse preuve d'une sagacité et d'une résolution suffisantes pour entreprendre dès aujourd'hui le dur labeur qu'exige la création d'un environnement international paisible », indique le chef de l'état-major interarmées, le général Henry Shelton. L'engagement des forces armées en temps de paix peut, selon lui, « être un instrument des plus utiles pour mettre en place un tel environnement et pour prévenir la survenance de conflits ».

« L'objet légitime de la guerre est une paix plus parfaite. »

— Général William Sherman,
20 juillet 1865

Aujourd'hui, les forces armées des Etats-Unis coopèrent avec les forces amies et alliées du monde entier, non pas pour mener des opérations de combat, mais pour promouvoir la paix, la stabilité et l'Etat de droit. Ces activités militaires s'inscrivent dans le cadre de la stratégie nationale de sécurité, stratégie qui vise à définir l'environnement international par des initiatives militaires, diplomatiques et économiques destinées à réduire les tensions. Grâce aux efforts communs de nos forces armées et de celles d'autres pays en temps de paix, nous contribuons à créer des institutions et à établir des relations internationales qui peuvent aider à prévenir les crises et, si elles surviennent, à empêcher qu'elles mènent à un conflit.

Les trois composantes des activités des forces armées en temps de paix sont la présence à l'étranger, un programme vigoureux d'exercices interarmées et des contacts directs de militaires à militaires.

La composante fondamentale de l'engagement militaire en temps de paix est la présence des forces américaines déployées hors des Etats-Unis. Le maintien d'une

présence importante à l'étranger favorise la stabilité régionale en donnant forme et substance à nos engagements bilatéraux et multilatéraux en faveur de la sécurité. Les troupes déployées en Europe et dans le Pacifique dissuadent également d'éventuels adversaires d'actes agressifs en manifestant la détermination des Etats-Unis de défendre leurs intérêts et ceux de leurs alliés, partenaires et amis. Les unités avancées permettent aussi aux Etats-Unis de réagir promptement en cas de crise et constituent un élément essentiel de la stratégie américaine en matière de sécurité nationale.

Les exercices sont le deuxième pilier de l'engagement militaire en temps de paix. Menés avec les alliés et amis des Etats-Unis, ils améliorent la préparation au combat des unités participantes et illustrent la capacité de former une coalition et d'opérer de manière efficace en tant que telle. Chaque année, les Etats-Unis exécutent près de deux cents exercices avec les forces alliées et amies, démontrant ainsi leurs capacités et leur résolution aux amis comme aux adversaires en puissance. Ces exercices offrent aussi aux forces armées des pays en voie de démocratisation l'occasion d'approfondir leur compréhension des relations qui s'établissent entre les responsables militaires et les responsables civils, et notamment le principe fondamental de l'autorité du pouvoir civil sur l'armée.

Les contacts de militaires à militaires, qui constituent la troisième composante de l'engagement militaire en temps de paix, comprennent des visites régulières et périodiques entre hauts responsables, les visites d'officiers de grade inférieur au niveau des activités

pratiques, les échanges éducatifs et les programmes d'instruction et de formation militaires. Ces activités, alliées à d'autres programmes tels que le Partenariat pour la paix, les activités de coopération pour la défense et les ventes de matériel militaire à l'étranger, ont pour effet d'établir des relations professionnelles durables entre nos forces armées et celles des autres pays. S'agissant des pays qui ne sont ni des amis sûrs ni des ennemis confirmés, les contacts de militaires à militaires contribuent à développer des relations de sécurité constructives là où les exercices ne sont pas possibles. Ces contacts sont également susceptibles d'ouvrir d'autres voies de communication qui peuvent se révéler payantes en cas de crise.

Les activités d'engagement militaire en temps de paix, qui représentent un investissement important aux fins de la prévention de la guerre et de la destruction, ne manquent pas d'entraîner des dépenses. Au cours des quatre dernières années, nous avons mené quelque quarante-huit opérations majeures, et nous avons aujourd'hui environ cent vingt-cinq mille hommes et femmes sous les drapeaux « loin de chez eux », dans les Balkans, au Sinaï, en Haïti, dans la région Asie-Pacifique, en Asie du Sud-Ouest, et dans de nombreuses autres parties du monde, ainsi que deux cent mille autres déployés en Europe et dans le Pacifique.

Le nombre de déploiements requis afin d'appuyer les activités des forces armées en temps de paix, de répondre aux diverses crises qui surviennent dans le monde entier et de poursuivre le rigoureux entraînement nécessaire pour nous tenir prêts au combat représente un effort de grande ampleur. Avec des forces de combat réduites de 40 % au cours des dix dernières années, les Etats-Unis doivent définir soigneusement l'ordre de priorité des missions confiées à leurs armées pour assurer leur disponibilité opérationnelle à long terme. Le maintien de l'engagement en tant qu'élément essentiel de la stratégie de sécurité nationale exige que l'on comprenne bien les contraintes que cette stratégie impose à nos forces armées.

L'avenir offre à tous les pays d'immenses possibilités de bâtir des lendemains meilleurs, mais à condition que l'on fasse preuve d'une sagacité et d'une résolution suffisantes pour entreprendre dès aujourd'hui le dur labeur qu'exige la création d'un environnement international paisible. L'engagement militaire en temps de paix peut être un instrument des plus utiles pour instaurer un tel environnement et pour prévenir la survenance de conflits. Les efforts de coopération militaire entre les Etats-Unis et les autres pays peuvent compléter les mesures politiques et économiques destinées à renforcer les liens avec nos alliés, partenaires et amis. Nous pouvons, par ces efforts, contribuer à établir ce que le général Sherman qualifiait de « paix plus parfaite ».



L'ASSISTANCE A LA SECURITE : JONCTION ENTRE LA DIPLOMATIE ET LA FORCE

Eric Newsom



« Plutôt que de considérer la diplomatie et la force comme des moyens antithétiques de la politique nationale, l'un étant employé quand l'autre a échoué, il est important de reconnaître que les deux méthodes doivent s'appuyer continuellement », indique le secrétaire d'Etat adjoint aux Affaires politiques et militaires, M. Eric Newsom. Cela signifie pour le bureau qu'il dirige qu'il convient de « rechercher un équilibre judicieux entre la politique étrangère et les intérêts de la défense et de renforcer les relations de défense à l'aide d'instruments de politique étrangère tels que l'assistance à la sécurité, les programmes d'instruction et de formation militaires, les transferts d'armes, les dialogues sur la sécurité, et les mesures propres à renforcer la confiance. Ces divers efforts sont payants en ce qu'ils renforcent les relations de sécurité avec les alliés et les autres pays. »

En tant que puissance mondiale, les Etats-Unis ont à faire face à la nécessité de relever les nouveaux défis qui menacent les progrès de la démocratie et la stabilité régionale. Les questions politico-militaires clés que nous nous attachons à régler sont les suivantes : 1) comment discerner quels intérêts des Etats-Unis sont en jeu dans les régions éloignées et, du moins en termes de guerre froide, périphériques, qui sont en proie à un conflit, 2) comment apprécier la volonté du Congrès et du peuple américain de prendre les risques nécessaires pour défendre ces intérêts et 3) comment calibrer les instruments diplomatiques et militaires du pouvoir en vue d'en maximiser les effets au cas où nous déciderions d'agir. Plutôt que de percevoir la diplomatie et la force comme des moyens antithétiques de la politique nationale, l'un étant employé quand l'autre a échoué, il est important de reconnaître que les deux méthodes doivent s'appuyer continuellement de manière à produire l'effet maximum.

En conséquence, le Bureau politico-militaire doit rechercher un équilibre judicieux entre la politique étrangère et les intérêts de la défense et renforcer les relations de défense à l'aide d'instruments de politique étrangère tels que l'assistance à la sécurité, les programmes d'instruction et de formation militaires, les transferts d'armes, les dialogues sur la sécurité, et les mesures propres à renforcer la confiance. Ces divers efforts ont un effet de levier et sont payants car ils renforcent les relations de sécurité avec les alliés et les autres pays, relations qui se sont révélées d'une importance critique lors d'interventions internationales

dans des conflits tels qu'en Irak et au Kosovo.

Nous devons également faire face à de nouveaux défis qui touchent de plus en plus les forces armées du monde entier. Parmi eux figurent notamment le nombre croissant de conflits au sein d'un Etat, l'engagement de forces multinationales de maintien de la paix, la définition du rôle que doivent jouer les militaires dans les conflits politiques, religieux ou ethniques, l'action en faveur de la protection des droits de l'homme et du respect des principes démocratiques ainsi que les efforts en vue de la professionnalisation des forces armées et de leur acceptation de l'autorité du pouvoir civil dans tous les pays.

Face à ces défis, le département d'Etat et le ministère de la défense ouvrent de concert pour identifier les intérêts des Etats-Unis et pour veiller à ce que les processus d'élaboration de la politique et de planification soient intégrés de manière harmonieuse. Il en est tout particulièrement ainsi dans le domaine de l'assistance à la sécurité.

L'assistance à la sécurité est un programme d'aide militaire à l'étranger dans le cadre duquel le département d'Etat définit la ligne d'action et affecte les crédits, le ministère de la défense exécute le programme, et le gouvernement des Etats-Unis bénéficie des interactions ainsi créées. La coopération entre organismes, en particulier sur le terrain, entre les ambassades et les commandements unifiés, est d'une importance cruciale pour définir avec précision les

usages auxquels les « instruments » d'assistance à la sécurité peuvent être affectés.

L'objectif primordial de l'assistance à la sécurité est de susciter et d'entretenir au sein des Etats étrangers un appui pour les principes démocratiques en fournissant toute une gamme de ressources, de services et de formation militaires. Les « instruments » visant à la réalisation de ces objectifs sont contenus dans plusieurs programmes clés, dont les principaux sont décrits ci-dessous.

LE PROGRAMME DE FINANCEMENT DES FORCES MILITAIRES ÉTRANGÈRES (FMF)

Le programme FMF est d'une grande importance. Il permet aux principaux amis et alliés des Etats-Unis de renforcer leurs capacités de défense et les aide à devenir des partenaires capables en finançant l'acquisition de matériel, de services et de formation militaires américains. A ce jour, le programme FMF a été essentiel pour la formation de plusieurs forces de coalition qui ouvrent collectivement pour atteindre des objectifs de sécurité communs en Europe centrale, en Afrique, en Asie et en Amérique du Sud. Il fournit également des appuis aux opérations multilatérales de maintien de la paix qui ne relèvent pas de l'ONU. Ce programme contribue à améliorer la capacité des autres pays de participer à des opérations régionales de maintien de la paix ainsi qu'à alléger la charge des Etats-Unis.

LE PROGRAMME INTERNATIONAL D'INSTRUCTION ET DE FORMATION MILITAIRES (IMET)

Le programme IMET a un impact particulièrement important pour la définition des relations de temps de paix entre les forces armées des Etats-Unis et celles des autres pays. Programme relativement peu coûteux, il constitue une composante très efficace de l'assistance à la sécurité et dispense tous les ans une formation à plus de huit mille étudiants de pays alliés et amis. Essentiellement, l'IMET établit entre les forces armées des relations bénéfiques et utiles pour coordonner les activités de stabilité régionale avec les pays récipiendaires, en exposant les étudiants étrangers aux organisations et aux méthodes militaires des Etats-Unis. Un élément important de l'IMET est son « programme

d'information » qui présente aux étudiants le vaste ensemble des aspects culturels et civiques de la vie américaine.

Autre point important du programme, il exige des participants la connaissance de la langue anglaise. Le programme IMET à lui seul a le mérite d'avoir enseigné l'anglais à des dizaines de milliers d'étudiants étrangers. L'usage de la langue anglaise permet aux forces militaires de communiquer en temps de paix comme en temps de guerre et il est aussi généralement considéré comme d'une importance fondamentale pour la promotion des idéaux américains dans les domaines de la démocratie, des droits de l'homme et des relations entre le pouvoir civil et l'armée. Dans une optique plus large, la compétence en langue anglaise va bien au-delà de la compréhension des matières enseignées dans des cours spécifiques. Elle a pour résultat de faciliter la compréhension des valeurs, des institutions et du régime politique des Etats-Unis.

Le succès de l'IMET réside essentiellement dans la possibilité qu'il offre aux militaires étrangers d'acquérir des notions avancées de leadership militaire, aux côtés de leurs homologues américains. Les étudiants étrangers apprennent également toute une variété de notions relatives à l'emploi tactique et stratégique de la force conformément à la doctrine militaire des Etats-Unis, de telles connaissances favorisant la formation de partenariats efficaces dans le cadre des opérations internationales. C'est ainsi que les étudiants étrangers peuvent apprendre à entretenir les bâtiments utilisés dans les missions de protection maritime ou à appliquer les principes de la doctrine de l'armée de l'air américaine. Ils sont de ce fait mieux équipés pour prendre part, seuls ou en coopération avec des troupes américaines, aux activités de maintien de la paix.

Par ailleurs, tout aussi important est le fait que des relations personnelles s'établissent dans le cadre des cours offerts. Les étudiants étrangers sont encouragés à travailler étroitement avec leurs homologues américains pour mieux comprendre les matières présentées. Les amitiés qui se nouent jouent un rôle important dans la manière dont les Etats-Unis traitent avec les militaires étrangers en période troublée. Nous possédons de nombreux exemples de coopération avec d'anciens étudiants, au-delà des divergences politiques, pour résoudre des problèmes difficiles dans des circonstances

exceptionnelles. Autre point important bien que souvent ignoré, d'anciens étudiants américains et étrangers ont collaboré pour introduire des réformes en matière de relations entre civils et militaires et en matière de justice dans d'autres forces armées.

L'IMET ÉLARGI

Sans ignorer les succès du programme, le Congrès a décidé en 1991 d'élargir l'IMET pour y inclure les préoccupations relatives aux atteintes aux droits de l'homme par certains officiers, aux conflits entre civils et militaires et à l'amélioration de la gestion des ressources militaires. Le programme de l'IMET élargi (E-IMET) porte sur la formation dans des domaines tels que la gestion des ressources de la défense, les rôles et les responsabilités des civils et des militaires et la justice militaire. Élément clé du programme, des responsables civils sont autorisés à assister aux cours, ce qui offre à ceux-ci et à leurs homologues militaires la possibilité de discussions franches sur des sujets délicats, ceci souvent pour la première fois. De nombreux cours de l'E-IMET sont spécifiquement préparés pour un pays donné et dispensés dans le pays hôte. L'un des effets les plus importants du programme a été de mieux faire comprendre aux étudiants étrangers leur rôle et leurs responsabilités au sein d'un régime démocratique. Les résultats de ces cours peuvent se mesurer au nombre de codes de justice et de codes de conduite militaires qui sont adoptés à l'étranger, au respect accru du pouvoir civil et aux avantages découlant de la création d'institutions civiles et militaires qui coopèrent et qui s'appuient mutuellement.

Après des débuts difficiles, l'E-IMET a été plus largement accepté, et son utilité a crû considérablement. Plus de 30 % du budget de l'IMET sont affectés aux cours de l'E-IMET, et plus de 25 % des étudiants sont des dirigeants civils. L'acceptation de l'E-IMET a été assortie d'un élargissement de la variété des matières enseignées. Les pays étrangers ont activement sollicité l'élaboration de cours spécifiquement conçus pour résoudre certains de leurs problèmes les plus complexes. C'est ainsi qu'ont été dispensés, par exemple, des cours sur la dépollution de l'environnement, la gestion des ressources médicales et l'organisation des secours en cas de catastrophe.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Grâce à ces divers programmes d'assistance à la sécurité, les Etats-Unis obtiennent un accès à des parties du monde qui revêtent une importance critique et ils forment des alliances qui sont essentielles pour leur sécurité nationale. Ces programmes ont également pour effet accessoire de promouvoir les idéaux culturels et politiques des Etats-Unis en matière de démocratie, la reconnaissance internationale des droits de l'homme et les réformes des relations entre civils et militaires. L'efficacité de l'assistance à la sécurité et son utilité pour relever les nouveaux défis dépendront du maintien de notre leadership et de notre aide en politique étrangère. Si nous sommes résolus à améliorer la coopération entre le pouvoir civil et l'armée, à promouvoir les valeurs de la démocratie et le respect des droits de l'homme et à veiller à ce que nous ayons des alliés capables et bien formés, en mesure de nous appuyer et disposés à le faire en cas de besoin, le Congrès doit lui aussi être résolu à voter les crédits nécessaires au maintien de ces « instruments » utiles pour favoriser la réalisation de nos objectifs de politique étrangère et de protection de notre sécurité nationale. Nous sommes convaincus qu'il n'existe pas à ces fins de meilleurs investissements que ceux qui contribuent à la vitalité des pays alliés et amis des Etats-Unis. ©

LES ACTIVITES DES FORCES SPECIALES DES ETATS-UNIS EN TEMPS DE PAIX : UN INSTRUMENT EFFICACE POUR LE RENFORCEMENT DE LA SECURITE REGIONALE

Général Peter Schoomaker



Les Forces spéciales des Etats-Unis ont la réputation d'être composées de professionnels sereins, toujours prêts, à tout moment et en tout lieu, à venir en aide aux diplomates et aux militaires américains à l'étranger ainsi qu'au personnel militaire et aux autorités nationales et locales de pays du monde entier, indique le général Peter Schoomaker, chef du Commandement des Forces spéciales des Etats-Unis basé en Floride. Ces militaires américains, qui possèdent des connaissances culturelles et linguistiques spéciales, aident chaque jour des militaires étrangers, tout en renforçant la position des Etats-Unis dans le monde et en servant les intérêts américains en matière de sécurité nationale, dit-il.

Au courant de la culture des pays dans lesquels ils sont affectés, parlant couramment la langue de la population locale, faisant preuve de maturité et d'indépendance et sachant se montrer discrets quand il le faut, les soldats, marins et aviateurs du Commandement général des Forces spéciales et des commandements régionaux stationnés dans chaque zone géographique sont particulièrement qualifiés pour apporter une aide importante aux ambassadeurs des Etats-Unis et à leur personnel tandis que ceux-ci s'efforcent de renforcer la position des Etats-Unis dans le monde et de servir les intérêts américains dans le domaine de la sécurité nationale.

Au cours d'une semaine typique, environ sept mille membres des Forces spéciales des Etats-Unis sont déployés dans soixante à soixante-dix pays, dans le cadre de missions qui soutiennent les objectifs de la politique étrangère américaine et les engagements militaires des Etats-Unis à l'étranger, qui établissent des relations durables avec les pays d'accueil et qui assurent la formation de militaires américains à l'étranger. Rien qu'en 1998, des détachements des Forces spéciales ont apporté un soutien à des diplomates et à des militaires américains dans cent cinquante-deux pays, mené à bien plus de deux cent quatre-vingts opérations de formation JCET (« Joint Combined Exchange Training »), cent vingt-trois opérations contre le trafic des stupéfiants dans cent quatre pays et formé des spécialistes du déminage dans dix-sept pays.

La participation des Forces spéciales à ces divers

échanges, exercices, programmes de formation et activités humanitaires nous aide à établir et à maintenir avec les militaires des pays d'accueil d'importantes relations personnelles et professionnelles fondées sur un respect et une confiance réciproques. Ces relations se sont maintes fois révélées inestimables sur le terrain pour les ambassadeurs des Etats-Unis et pour les commandants en chef des grandes zones d'opérations, en période de crise ou de conflit.

Chose tout aussi importante, la présence des Forces spéciales témoigne clairement de l'engagement des Etats-Unis envers le pays d'accueil tout en servant les institutions qui contribuent à la stabilité locale et régionale.

Les Forces spéciales ont une particularité qu'apprécient souvent le personnel diplomatique et les militaires américains en poste à l'étranger ainsi que nos commandants en chef des grandes zones d'opérations et, dans bien des cas, les pays d'accueil : elles ont pour habitude de se déployer par petits groupes. Qu'il s'agisse de soldats, de marins ou d'aviateurs, ces petites équipes ne se caractérisent pas par la présence imposante qu'on identifie avec les forces classiques. Cela leur permet de mener à bien leur mission discrètement et de façon suffisamment transparente pour la majeure partie de la population locale, chaque fois que cela est souhaitable.

Il ne fait aucun doute que la véritable efficacité de ces équipes tient au fait qu'elles sont composées d'officiers

triés sur le volet, de sous-officiers très expérimentés et de militaires du rang soigneusement choisis pour les missions qui leur seront confiées. Les chefs des Forces spéciales consacrent beaucoup de soin à la sélection des candidats afin de recruter des professionnels possédant toutes les qualités requises. Ensuite, nous consacrons beaucoup de temps et de ressources à la formation d'individus mûrs et pleins d'assurance dont l'importante expertise militaire est complétée par la connaissance de la langue et de la culture de la région dans laquelle ils seront affectés. Il est indispensable, à nos yeux, d'observer de tels critères car à l'heure actuelle, même les tâches les plus simples menées à un niveau élémentaire sont susceptibles d'avoir d'importantes répercussions stratégiques. C'est pourquoi il faut absolument que les Forces spéciales continuent à être composées de militaires mûrs et cultivés qui comprennent les conséquences de leurs actions et leurs rapports avec l'environnement dans lequel ils opèrent.

Les ambassadeurs des Etats-Unis et leur personnel ainsi que les commandants en chef des grandes zones d'opérations ont de plus en plus conscience de l'importance que revêtent les compétences uniques de ces forces pour la réalisation de leurs objectifs régionaux et locaux. De ce fait, les Forces spéciales sont de plus en plus demandées à travers le monde. Choisissez un point chaud n'importe où dans le monde, et il y a des chances pour que des membres des Forces spéciales s'y trouvent déjà et y participent à un certain nombre d'activités importantes.

La capacité qu'ont les Forces spéciales de s'acquitter de ces responsabilités est le résultat direct de la formation qu'elles reçoivent pour remplir leurs missions principales. En fait, lorsque nous en déployons à l'appui des objectifs d'un ambassadeur ou du commandement local, tout le monde y gagne à nos yeux. Le pays d'accueil profite de la formation et du soutien que nous lui apportons, les objectifs de l'ambassadeur et/ou du commandement local sont servis, et les Forces spéciales renforcent leurs connaissances culturelles et linguistiques tout en utilisant des compétences à l'acquisition desquelles elles ont assidûment travaillé. Voici plusieurs exemples qui illustrent ce triple résultat.

La défense nationale des pays étrangers, c'est-à-dire l'aide apportée aux alliés des Etats-Unis pour qu'ils organisent et entraînent leurs forces afin de renforcer

leur propre défense et de contribuer à la stabilité régionale, est l'une des principales tâches des Forces spéciales américaines. L'Initiative de réaction aux crises africaines (ACRI), programme du département d'Etat qui vise à renforcer les capacités des pays africains de faire face à des crises régionales, est un exemple classique de l'utilisation des compétences des Forces spéciales dans le domaine de la défense de pays étrangers. Des unités des Forces spéciales aident à organiser et à former les forces militaires du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Malawi, du Mali, de l'Ouganda et du Sénégal afin d'accroître la stabilité régionale.

Dans le cadre de la lutte contre les stupéfiants, les Forces spéciales collaborent actuellement avec le personnel de l'ambassade des Etats-Unis en Colombie pour aider le gouvernement colombien à former des unités militaires à la lutte contre ce trafic en leur faisant acquérir les compétences administratives et l'expérience sur le terrain dont elles ont besoin pour enrayer la production et la distribution des stupéfiants dans l'ensemble du pays. Des unités des Forces spéciales ont des activités semblables dans d'autres pays de la cordillère des Andes comme le Venezuela, l'Equateur, le Pérou et la Bolivie. En outre, des navires des Forces spéciales patrouillent les côtes et assurent une présence continue dans les Caraïbes occidentales et orientales où elles coopèrent avec le service des garde-côtes des Etats-Unis pour appuyer les opérations de détection et de surveillance du Commandement Sud des Etats-Unis. Toutes ces



En 1998, les Forces spéciales des Etats-Unis ont participé à des missions de déminage dans 17 pays – notamment dans plusieurs nations africaines, en Thaïlande, au Laos et au Cambodge, où les forces locales sont formées pour reconnaître, marquer et détruire des milliers de mines qui y subsistent.

activités des Forces spéciales américaines soutiennent directement les efforts déployés par les Etats-Unis pour réduire les effets corrosifs qu'a le trafic des stupéfiants sur les pays amis et les Etats-Unis.

En ce qui concerne les opérations de déminage, de petites équipes des Forces spéciales sont envoyées pratiquement dans tous les pays qui ont été le théâtre d'un conflit. En Afrique, en Thaïlande, au Laos et au Cambodge, les Forces spéciales apprennent à des militaires de ces pays à reconnaître, à marquer et à détruire en toute sécurité les dizaines de milliers de mines qui y subsistent. Elles aident aussi les pays d'accueil à élaborer une stratégie générale de déminage et des campagnes de sensibilisation du public. Ces efforts humanitaires visent à aider ces Etats à réduire puis à supprimer la menace insidieuse et mortelle que font peser ces mines sur leur population.

Ces exemples illustrent la façon dont les activités des Forces spéciales en temps de paix sont un atout pour l'ambassadeur des Etats-Unis et le commandant en chef d'une grande zone d'opérations, un atout pour le pays d'accueil et un atout pour le commandement des Forces spéciales. Ils montrent aussi l'intérêt que l'engagement régional revêt et continuera à revêtir pour les Forces spéciales.

Un avantage supplémentaire du déploiement permanent des Forces spéciales dans le monde est le fait que, bien souvent, lorsqu'une crise éclate, des membres des Forces spéciales sont déjà sur place ou dans les parages. Le chaos qui règne aux premières heures d'une crise est souvent aggravé par l'absence de renseignements détaillés. Les Forces spéciales qui se trouvent sur les lieux fournissent souvent à l'ambassadeur ou au commandant en chef d'une grande zone d'opérations des renseignements immédiats émanant de gens qui connaissent la culture du pays, parlent sa langue et peuvent apporter un élément de vérité à un moment critique, sans qu'on ait besoin d'attendre que d'autres forces arrivent d'ailleurs par avion. Les détachements des Forces spéciales sont rarement équipés pour résoudre une crise à eux seuls, mais ils peuvent jouer un rôle capital en fournissant avec méthode et efficacité des éléments susceptibles d'aider à y mettre fin.



Des soldats et des officiers de police vietnamiens aident le sergent Enos Porche, du 353^e Escadron de maintenance, et le sergent Scott Splinter, du 17^e Escadron des Forces spéciales, à disposer une palette après avoir déchargé 19 tonnes d'approvisionnement de secours à Hué, au Vietnam.

Les avantages que peuvent procurer les activités des Forces spéciales en temps de paix sont considérables lors d'une catastrophe. Quand les Etats-Unis sont appelés à fournir des secours humanitaires, les Forces spéciales permettent de réduire le temps nécessaire à notre pays pour réagir dans des situations d'extrême urgence.

Récemment, les cyclones qui ont causé des inondations dévastatrices au Vietnam ont amené l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Douglas Peterson, à demander au ministère américain de la défense d'acheminer par pont aérien des secours indispensables. Il aurait fallu aux forces classiques plusieurs jours pour satisfaire cette demande. On s'est adressé au quartier général des Forces spéciales dans le Pacifique, qui possédait deux avions MC-130 Talon II et des équipages en train d'assurer la formation de militaires sur le terrain. En l'espace de quelques heures, ces équipages ont livré près de dix tonnes de secours d'urgence à la ville de Hué où des représentants du Comité international de la Croix-Rouge et des soldats vietnamiens ont assuré ensemble le déchargement des avions et facilité la distribution des secours.

Dans ce cas, comme dans beaucoup d'autres, les Forces spéciales nous ont fourni un instrument unique, souple et efficace qui a fait ses preuves et qui contribue grandement à la stabilité régionale et à l'entente internationale. ©

L'ORDRE DE PRIORITE DES ETATS-UNIS ET LE MAINTIEN DE LA PAIX

Sénateur Max Cleland



La paix, telle que la connaissent actuellement les Etats-Unis, est précisément une période où ils doivent faire preuve de la plus grande vigilance dans la poursuite de leur politique de sécurité nationale, de peur que cette paix ne leur échappe ou que leurs intérêts nationaux ne soient compromis, indique M. Max Cleland. Il préconise l'organisation de débats périodiques au sein du Sénat pour contribuer à définir ces intérêts nationaux. Sénateur démocrate de la Géorgie, M. Cleland est membre de la commission sénatoriale des forces armées depuis son élection au Sénat en 1996.

En cette fin du XXe siècle, les sombres certitudes de la guerre froide ont fait place aux troubles, aux incertitudes, mais aussi à l'espoir, de l'époque que nous traversons actuellement. Comme en toute période de transition, nous tentons de définir par des voies pragmatiques la stratégie et la politique les plus appropriées qui nous permettront de protéger et de conforter nos intérêts en matière de sécurité nationale.

A l'époque de la guerre froide, notre politique sur les plans diplomatique et militaire visait à parer aux menées des Etats communistes du monde par l'interposition de l'OTAN et d'autres mécanismes conçus pour nous aider à faire face aux réalités du modèle bipolaire. Aujourd'hui, étant dotés des forces armées les plus puissantes, les mieux entraînées et les mieux équipées du monde, les Etats-Unis portent le lourd fardeau du maintien de la paix sur notre planète.

Leur intervention directe dans les conflits régionaux ne sera pas toujours requise ni souhaitable, mais les Etats-Unis pourront être indirectement et effectivement impliqués dans des missions de maintien de la paix par une stratégie appropriée d'engagement international de leurs forces armées. Comme l'a récemment déclaré le général Henry Shelton, chef de l'état-major interarmées, devant la commission sénatoriale des forces armées, «les Etats-Unis sont un marteau, mais tous les conflits ne sont pas des clous à enfoncer». Grâce à l'éducation et à l'engagement, nous pouvons assurer des résultats plus favorables dans les cas qui n'impliquent pas nos intérêts nationaux essentiels, mais qui sont certainement dans notre intérêt en tant que

membre de la communauté internationale où la paix et le respect pour des droits de l'homme bénéficient à tous.

L'emploi des forces armées dans le cadre d'activités de temps de paix est d'une importance considérable pour les Etats-Unis à l'aube du XXIe siècle. Depuis 1989, nous avons dû réévaluer et restructurer à plusieurs reprises notre stratégie militaire nationale. Dans tout ce processus, nous avons constaté la nécessité permanente, généralement non satisfaite, d'un consensus national sur une politique cohérente d'engagement tant pour ceux qui sont chargés d'élaborer notre politique étrangère que pour nos forces armées.

De nos jours comme à toute autre période de notre histoire, les forces armées américaines constituent un élément significatif de l'édifice de la puissance nationale, et il en est de même dans les autres pays. Très peu de nations ont été des puissances mondiales pérennes, sur le plan économique ou politique, sans une armée importante pour défendre leurs positions philosophiques. Le but principal de nos forces armées est, naturellement, de protéger nos intérêts nationaux par la dissuasion pour prévenir les attaques qui y porteraient atteinte et de l'emporter dans les conflits, au cas où la dissuasion serait inopérante. Il est d'une importance primordiale de bien définir nos intérêts, puis de concevoir les meilleurs moyens, militaires ou autres, par lesquels nous pourrions les protéger.

L'emploi des forces armées n'est pas toujours la solution préférable, ni la meilleure, pour défendre nos intérêts.

En effet, les efforts diplomatiques, culturels ou économiques sont très souvent plus efficaces par rapport à l'engagement ou à l'interposition militaires. En outre, il peut se faire, et la chose s'est produite, que nous en demandions trop à nos armées, au regard des moyens mises à leur disposition. Une armée qui ne dispose pas de moyens suffisants pour faire ce qu'on lui demande s'expose à de sérieuses difficultés opérationnelles et financières ainsi qu'à des problèmes de moral. Cette question doit faire l'objet d'une attention prioritaire de la part de nos responsables politiques et militaires.

Cela dit, je considère que nous devons poursuivre nos efforts en matière d'enseignement militaire pour nos alliés, par l'intermédiaire du centre Marshall en Europe, de l'Ecole des Amériques et d'autres programmes analogues. J'ai toujours pensé que ceux qui comprenaient la guerre, y compris son coût réel, comprenaient la paix et tous ses bienfaits. A l'heure actuelle, nous formons nos forces armées aux stratégies de la guerre et à l'art de la paix. Le personnel des forces américaines connaît bien les ouvrages de stratèges tels que Karl von Clausewitz, Sun Tzu, Alfred Thayer Mahan, et des meilleurs analystes des questions relatives aux conflits et à l'engagement des forces. Il bénéficie simultanément d'une formation complète aux principes américains fondamentaux tels que la subordination des forces armées au pouvoir civil et le respect des droits de l'homme. Si nos efforts d'instruction militaire à l'étranger n'ont pas toujours réussi à inculquer ces valeurs, je crois que les réformes récentes permettront d'y remédier à l'avenir.

Parallèlement aux travaux de nos forces armées avec d'autres pays, le Congrès doit aussi s'atteler aux mêmes tâches. J'espère que nous pourrions aborder ces questions dans un esprit de coopération entre le parti démocrate et le parti républicain, et je m'y emploie. Depuis que je siége au Sénat, je suis profondément troublé par la teneur de nos débats au sein du Congrès sur une multitude de grandes questions nationales. Le Sénat a pris des décisions d'une importance considérable relativement à notre politique dans les Balkans et dans le golfe Persique, ainsi qu'à l'avenir de l'OTAN et de l'ONU, mais sans s'appuyer sur un ensemble cohérent de buts et de politique nationale. A vrai dire, je ne crois pas que nous pouvons nous permettre de continuer sur des voies partisans et divergentes sans porter gravement atteinte à nos intérêts nationaux. C'est pourquoi j'ai annoncé cet automne un projet qui permettra d'ouvrir, l'année prochaine au Sénat, un débat sur les objectifs des Etats-Unis concernant les questions de sécurité nationale.

Ce projet propose l'organisation de débats entre les sénateurs toutes les quatre à six semaines sur des sujets tels que les rapports des Etats-Unis avec l'OTAN et l'ONU, le rôle des Etats-Unis dans les missions de maintien de la paix dans le monde et la définition de nos « intérêts nationaux » pour déterminer l'opportunité du déploiement de troupes américaines à l'étranger. Nous devons montrer que nous nous intéressons davantage à la politique étrangère elle-même qu'aux arguties politiciennes dans ce domaine. Les enjeux sont trop grands et les résultats trop importants pour le peuple américain, les forces armées américaines et la communauté internationale pour que nous ne le fassions pas.

Si l'expression « temps de paix » n'évoque pas l'activité militaire, c'est précisément une période où je crois que nous devons, aux Etats-Unis, faire preuve de la plus grande vigilance dans la poursuite de notre politique en matière de sécurité nationale, de manière à ce que la paix dure et que nos intérêts nationaux soient protégés. ©

L'ACRI : ŒUVRER AVEC LES ETATS AFRICAINS AU SERVICE DE LA STABILITE REGIONALE

Entretien avec Aubrey Hooks



« Le pari que doit relever l'Initiative de réaction aux crises africaines (ACRI) à l'aube du nouveau millénaire, sera de donner suite à l'intérêt croissant que manifestent les pays africains désireux d'y participer, indique le coordonnateur spécial de ce programme au département d'Etat, M. Aubrey Hooks, qui a rang d'ambassadeur. La volonté de renforcer les capacités africaines de maintien de la paix et de soulagement des crises humanitaires aussi bien que celle de construire un avenir plus stable pour ces pays et pour le continent dans son ensemble figurent au cœur des missions de l'ACRI », fait-il remarquer. Propos recueillis par Susan Ellis.

QUESTION : Comment définiriez-vous le rôle actuel de l'ACRI et ses principaux objectifs ?

M. Hooks : Le rôle de l'ACRI n'a pas changé depuis le lancement de cette initiative : il consiste à renforcer les capacités des pays africains pour amener ces derniers à participer efficacement à des opérations de maintien de la paix et à l'organisation des secours en cas de crise humanitaire.

QUESTION : Où l'ACRI est-elle particulièrement efficace et pourquoi ?

M. Hooks : C'est un programme de formation et d'entraînement, dont l'efficacité se montre particulièrement notable dans le domaine de la formation au maintien de la paix et à l'exercice du commandement. Comment regrouper les divers éléments en jeu, les divers contingents, et comment traduire un mandat politique en une présence militaire sur le terrain ? Voilà où nous avons établi notre réputation, laquelle me semble d'ailleurs fort bonne dans le continent africain.

QUESTION : Les contacts de l'ACRI à l'échelon bilatéral et régional influencent-ils les instruments de la diplomatie ?

M. Hooks : Sur le plan diplomatique, cette influence est effectivement très nette. L'USEUCOM (Commandement dont la zone d'opérations est l'Europe) et l'USCENTCOM (Commandement pour la zone dite centrale), dont le théâtre à l'un et à l'autre

inclut diverses régions d'Afrique, n'hésitent pas à qualifier l'ACRI de pièce maîtresse de leurs relations avec les pays africains. Il faut reconnaître que celle-ci suscite un intérêt considérable. Dans un contexte militaire, voilà qui nous a ouvert de nombreuses portes.

Par ailleurs, lorsqu'on se place dans la perspective de nos ambassades en Afrique, l'ACRI représente évidemment la manifestation d'un engagement supplémentaire de la part des Etats-Unis, lequel nous permet d'élargir nos contacts avec un certain nombre de pays et d'en retirer des avantages. Nous fournissons du matériel et nous assurons une formation. Cela signifie aussi que les rapports noués entre les Etats-Unis et un pays partenaire sont beaucoup plus profonds qu'ils ne l'auraient été autrement.

QUESTION : Vous considérez donc que l'ACRI constitue un bel exemple de diplomatie publique ?

M. Hooks : Tout à fait. Le Malawi, l'un des premiers adeptes de notre programme, en donne la preuve éclatante.

Nous sommes ravis de la participation de ce pays d'Afrique australe à notre programme. Le Malawi a en effet témoigné d'un vif enthousiasme pour l'ACRI dès la mise en route de cette initiative, et c'est probablement lui qui a progressé le plus dans la voie des objectifs visés, étant donné qu'il s'y est rallié très tôt, qu'il a maintenu fidèlement son engagement et qu'il a fait de gros progrès. Les nombreux commentaires qui nous sont parvenus au sujet des qualifications des

soldats du Malawi sont très élogieux. Par exemple, lorsqu'ils ont participé à l'exercice « Blue Crane » organisé par la SADC (Communauté de développement de l'Afrique australe) en Afrique du Sud, leur performance n'est pas passée inaperçue aux yeux des autres participants.

QUESTION : En quoi la diplomatie publique parvient-elle à promouvoir les objectifs de l'ACRI ?

M. Hooks : L'ACRI est un programme qui, d'emblée, a joué à fond la carte de la transparence et de l'ouverture. Nous ne demandons pas mieux que de le voir retenir l'attention du public et alimenter les débats. Il s'agit, nous en sommes convaincus, d'un excellent programme qui témoigne de l'engagement des Etats-Unis dans le continent africain, et j'irais jusqu'à dire que c'est peut-être l'initiative la mieux connue et la plus réussie de notre gouvernement en Afrique. Nous avons une foule de choses intéressantes à dire à son sujet et nous sommes toujours ravis de pouvoir le faire dans la presse de façon à atteindre le plus grand nombre possible de personnes. A notre avis, c'est ce qui nous a permis d'ouvrir de nombreuses portes sur le plan non seulement militaire, mais aussi politique, dans la mesure où les gens respectent notre programme et qu'ils se rendent compte qu'il répond à un besoin considérable.

Au moment de la mise en route de l'ACRI en 1996, les missions de maintien de la paix n'étaient pas considérées comme elles le sont aujourd'hui dans le continent africain. De nos jours, les Etats sont de plus en plus nombreux – le cas du Kenya me paraît un bon exemple – à percevoir l'importance de ce type de mission pour l'armée et à en comprendre les répercussions au-delà de leurs frontières. On considère que c'est une bonne chose. Cela rehausse le prestige de l'armée en tant qu'institution et aussi celui du pays, lequel se trouve engagé dans une cause humanitaire valable. Du reste, l'ACRI a acquis une excellente réputation ces trois dernières années. L'attention publique qui lui a été accordée y est pour quelque chose. Or, médiatisation et diplomatie publique vont de pair. Par conséquent, la diplomatie publique a elle aussi contribué au succès de l'ACRI.

QUESTION : Quelle méthode suivez-vous pour choisir les pays qui s'intéressent à l'ACRI ?

M. Hooks : L'ACRI est un programme de formation et d'entraînement. Nous examinons la situation de divers pays africains avec lesquels nous sommes en contact à un certain nombre d'égards. Nous faisons connaître ce programme dans l'ensemble du continent. Lorsque nous avons affaire à des pays qui s'y intéressent et qui expriment le désir de participer à des opérations de maintien de la paix, nous envisageons la possibilité de forger un partenariat avec eux.

Trois conditions doivent être obligatoirement réunies : 1) la présence d'un gouvernement civil démocratique, 2) le respect des droits de l'homme et 3) l'existence d'une capacité militaire notable. Lorsque les pays qui remplissent ces trois critères manifestent de l'intérêt pour notre programme, nous explorons la possibilité d'engager un effort spécifique de formation en leur faveur.

QUESTION : Il me semble que vous formez le vœu d'établir un jour des liens avec le Nigéria ?

M. Hooks : Nous serions ravis d'établir des rapports avec le Nigéria, tout comme avec l'Afrique du Sud d'ailleurs. Ce sont de très grands pays. Aucun autre pays du continent africain n'a autant d'expérience que le Nigéria en matière de maintien de la paix. Ce pays joue un rôle de fer de lance dans un certain nombre de missions de cette nature. C'est un pays qui possède non seulement un vaste territoire, mais aussi une grande population, la plus nombreuse d'Afrique, et il jouit d'une capacité militaire considérable aussi bien que des moyens économiques à même de faciliter sa participation aux opérations de maintien de la paix. Nous sommes convaincus que nous aurions beaucoup à gagner si le Nigéria et l'Afrique du Sud participaient à l'ACRI et que nous mettions leur expérience à profit.

Le mot « partenariat » reflète notre attitude vis-à-vis de ce programme et de son efficacité. Avant de créer l'ACRI, nous avons pris le plus grand soin de consulter nos amis africains et nous avons tenu compte de leurs suggestions et de leurs conseils, ce qui nous a amenés à réorienter ce programme, dont nous avons même changé le nom. Baptisé à l'origine l'ACRF, soit Force de réaction aux crises africaines, il est devenu l'ACRI, le mot « initiative » reflétant ces consultations. La

participation de pays tels que le Nigéria aurait un effet particulièrement bénéfique sur notre programme. Cela dit, je suis persuadé que nous avons nous-mêmes beaucoup à offrir au Nigéria.

QUESTION : Indépendamment des avantages directs et évidents qui découlent des contacts entre militaires en matière de formation au maintien de la paix et d'opérations connexes, quels sont les autres avantages à long terme, moins bien compris peut-être, de l'établissement de rapports entre les forces armées des Etats-Unis et celles de pays étrangers ?

M. Hooks : Nous pouvons en citer un certain nombre. L'armée américaine essaie de faire participer divers pays africains à un certain nombre de programmes. Nous proposons des exercices régionaux, tel « Natural Fire », qui a eu lieu dans la partie orientale du continent en 1998 et dont le succès a été indiscutable. L'Ouganda, la Tanzanie et le Kenya y ont participé. Je pense que ce genre d'activités, comportant des contacts directs avec l'armée des Etats-Unis, a compté pour beaucoup dans la décision prise par le Kenya de se rallier au programme de formation de l'ACRI.

Lorsque les militaires apprennent à se connaître, à travailler ensemble et à s'entraîner les uns aux côtés des autres, ils établissent des rapports propres à faire naître la confiance, à encourager la coopération et à développer les relations à long terme qui servent les intérêts tant du pays partenaire que des Etats-Unis.

QUESTION : Quelles organisations internationales participent aux programmes de formation et d'entraînement de l'ACRI ?

M. Hooks : Dès le début de ce programme, nous nous sommes efforcés de faire intervenir les organisations humanitaires. Par exemple, nous avons immédiatement contacté l'Organisation des Nations unies pour nous assurer que notre enseignement allait être conforme à ses règles en matière d'opérations de maintien de la paix. Il l'était.

Dans un deuxième temps, nous avons invité diverses institutions spécialisées de l'ONU, par exemple, le Haut commissariat aux réfugiés, et d'autres organisations humanitaires, dont le Comité international de la Croix-Rouge, à envoyer des représentants qui participeraient à

la formation et à l'entraînement, parce que ces institutions sont présentes sur le terrain lorsqu'une opération de maintien de la paix a lieu là où a éclaté une crise humanitaire.

Ayant le sens des réalités, nous savions qu'il fallait tenir compte de l'avis de ces organisations pour veiller à ce que l'armée prenne conscience de leurs besoins, mais qu'il fallait aussi faire en sorte qu'elles-mêmes se rendent compte des impératifs de l'armée et de ses possibilités d'action. Pour qu'un convoi de denrées alimentaires arrive à sa destination, par exemple, il faut souvent qu'il soit protégé. C'est un domaine dans lequel les organisations humanitaires peuvent agir de concert avec l'armée. Le côté unique de notre programme, c'est qu'il amène les organisations humanitaires à s'entraîner avec l'armée pour que tous les rouages soient bien graissés.

QUESTION : En quoi l'ACRI a-t-elle réussi à améliorer la capacité qu'a la communauté internationale de réagir aux catastrophes humanitaires potentielles ou réelles ?

M. Hooks : C'est une excellente question, dans la mesure où l'ACRI a pour mission principale de renforcer la capacité des forces armées africaines de répondre aux crises. Ce mandat peut lui être conféré par l'ONU, par l'OUA (Organisation de l'unité africaine) ou par des organisations régionales, telles la CEDEAO ou la SADC.

Il peut aussi émaner d'une coalition d'intéressés – c'est-à-dire des alliés qui font cause commune à la demande d'un pays pour faire face à une crise particulière. Il s'agit donc d'une capacité qui peut être sollicitée par diverses organisations. La décision de déployer ou non une opération de maintien de la paix est toujours une décision souveraine qui relève du pays participant au programme. Bien évidemment, c'est sur l'Afrique que nous portons principalement notre attention, mais les soldats qui participent à notre programme jusqu'au bout ont toutes les qualifications requises pour prendre part à une opération de maintien de la paix au Moyen-Orient, en Asie, en Amérique latine ou ailleurs.

QUESTION : Quelles sont les difficultés auxquelles se heurte l'ACRI en ce qui concerne l'interopérabilité en matière d'équipement, de communications et de doctrine ?

M. Hooks : C'est toujours la grande question qui se pose et nous essayons de l'aborder sous deux angles : celui de l'homogénéité et celui de l'interopérabilité. Pour ce qui est de l'homogénéité, nous faisons valoir le fait que nous nous entraînons ensemble selon des règles communes. Ainsi, lorsque des contingents provenant de pays différents et ayant des traditions qui leur sont propres sont amenés à se côtoyer, la recherche d'une démarche commune face aux problèmes à résoudre s'en trouve facilitée.

Beaucoup de personnes voient dans l'Afrique une masse relativement monolithique. Il n'en est rien. Au contraire, le continent africain frappe par sa grande diversité. Je me souviens avoir travaillé avec le commandant de la MINURCA, la force de l'ONU en République centrafricaine. Son commandant général, le général Barthélémy Ratanga, du Gabon, avait fait remarquer que les contingents africains de divers pays francophones opéraient parfois très différemment parce que chacun avait chacun ses traditions locales. Or, notre démarche à nous repose sur une base commune, dans la mesure où nous avons les mêmes règles, la même expérience en matière de formation et d'entraînement. Dès lors, nous abordons les problèmes sous le même angle.

Sur le plan de l'interopérabilité, le point essentiel qui se pose, c'est de s'arranger pour que tous les contingents amenés à intervenir de concert puissent communiquer entre eux. A cette fin, nous fournissons du matériel, en sus de la formation et de l'entraînement que nous assurons. C'est la deuxième composante de notre programme. Une grande partie de l'équipement est du matériel de télécommunications. Par exemple, nous fournissons des radios qui émettent sur plusieurs fréquences pour que les contingents des divers pays puissent utiliser tous la même et donc être capables de communiquer entre eux sans difficulté.

QUESTION : Quelle coordination existe-t-il entre votre bureau et le ministère de la défense ?

M. Hooks : L'ACRI est une initiative présidentielle qui relève du département d'Etat et non pas du ministère de la défense, même si elle concerne la formation et l'entraînement de membres des forces armées en Afrique. Cela dit, plusieurs services du ministère de la défense collaborent étroitement avec nous.

De fait, les principaux instructeurs de l'ACRI sortent des rangs des Forces spéciales de l'armée de terre des Etats-Unis. Nous agissons donc en étroite collaboration avec l'état-major interarmées (les collaborateurs du chef de l'état-major interarmées) et le cabinet du ministre de la défense sur les questions liées à la formation et à l'entraînement, soucieux que nous sommes de nous astreindre aux normes les plus élevées et d'appliquer une doctrine qui soit judicieuse du point de vue militaire ; en outre, nous tenons à ce que la formation repose sur une base militairement solide et à ce qu'elle soit dispensée par les meilleurs instructeurs des Etats-Unis, recrutés parmi les Forces spéciales de notre pays. Il existe donc une symbiose profonde entre nous et le personnel du ministère de la défense.

QUESTION : Quels sont les succès les plus notables qu'a connus l'ACRI au cours des trois dernières années ?

M. Hooks : Il y en a plusieurs. L'un concerne la mise en route d'un programme de formation et d'entraînement au maintien de la paix qui s'est forgé une excellente réputation dans l'ensemble du continent. La preuve, c'est qu'il y a des pays, tels le Sénégal et le Ghana, qui sollicitent une formation supplémentaire.

En outre, des pays qui formulaient certaines réserves au sujet de notre programme, dont le Kenya, demandent maintenant à bénéficier de la formation et de l'entraînement de l'ACRI.

Par ailleurs, nous avons formé des militaires qui participent à des opérations de maintien de la paix depuis qu'ils ont commencé à s'entraîner dans le cadre de l'ACRI. A en juger d'après tous les échos que nous en avons eus, leur performance dans ces opérations témoigne du haut niveau de leur formation. Manifestement, c'est la preuve que nous atteignons notre objectif.

Que cherchons-nous à faire ? Nous nous proposons de former les militaires de pays qui sont prêts à participer aux opérations de maintien de la paix. Sur les sept pays dont nous avons formé des contingents jusqu'à présent, cinq ont pris part à de telles opérations ou sont actuellement en train de le faire. Nous atteignons donc le but que nous visons.

Depuis le lancement de l'ACRI, – d'autres facteurs aussi sont en jeu – nombreux sont les militaires africains qui commencent à attribuer un haut rang d'importance au maintien de la paix au sein de leurs forces nationales.

En ce qui concerne les Etats-Unis, les opérations de maintien de la paix accaparent de plus en plus l'attention des militaires depuis quelques années. Et l'ACRI, certainement dans le contexte africain, montre que nous sommes attentifs à la nécessité de préparer les militaires en ce sens.

QUESTION : A votre avis, quel sera l'effet à long terme des initiatives de l'ACRI? Son objectif ultime est-il que l'on puisse se passer d'elle?

M. Hooks : C'est une question intéressante. La question qui nous préoccupe constamment, c'est celle de la durabilité de la formation et de l'entraînement. En effet, c'est en quelque sorte une denrée périssable. Comment donc peut-on la maintenir sur une longue période de temps? Dans notre cas particulier, nous y répondons à plusieurs niveaux.

Premièrement, la formation au niveau du bataillon comporte six exercices d'entraînement, à six mois d'intervalle; elle s'étend donc sur une période de trois ans. Il y a donc une formation initiale, complétée par cinq exercices de suivi à titre de renforcement.

Deuxièmement, notre programme repose sur le concept de la formation du formateur. Autrement dit, il s'agit non seulement d'impartir une formation mais aussi d'enseigner la gestion d'un programme de formation. Par exemple, nous proposons un exercice qui se compose de travail en salle de classe et qui constitue la première phase du suivi de la formation. L'exercice de la deuxième phase est conçu pour voir si les participants au premier exercice ont été capables de former des soldats pour que ces derniers puissent participer au deuxième exercice.

Troisièmement, nous savons qu'il existe un certain nombre de programmes et d'exercices capables de renforcer la tâche que nous nous sommes assignée. L'un d'eux est le JCET (« Joint Combined Exercise for Training »), exercice interarmées de formation et d'entraînement qui rassemble des militaires des Etats-

Unis et ceux d'autres pays, notamment africains. Ces exercices font intervenir des soldats des pays intéressés et peuvent renforcer ce que nous enseignons.

Quatrièmement, il existe des exercices régionaux, généralement axés sur le maintien de la paix, tel l'exercice « Blue Crane » que j'ai évoqué tout à l'heure. L'an dernier, nous en avons organisé un qui s'appelle « Natural Fire ». La France en a mis un en place en 1998, sous le nom de « Guidimakha », et elle a prévu d'en effectuer un autre en janvier ou en février 2000 au Gabon.

Tous ces exercices font intervenir des compétences liées au maintien de la paix. Par conséquent, ils consolident les efforts que nous déployons. L'élargissement des relations avec l'armée des Etats-Unis, que ce soit par le biais de la visite de bâtiments navals, d'exercices JCET ou d'exercices régionaux, contribue à créer un climat propre à faciliter le maintien durable de la formation que nous dispensons.

Pour autant, je ne pense pas que l'ACRI soit destinée à durer pour toujours. C'est un programme qui a été créé pour inculquer des compétences spécifiques au maintien de la paix et pour apprendre aux pays intéressés à organiser des programmes de formation et d'entraînement en la matière. Une fois que cet objectif aura été atteint, nous pourrions laisser les programmes idoines du Pentagone et les exercices régionaux que beaucoup de pays organisent en Afrique prendre le relais.

QUESTION : Quelle différence faites-vous entre le « maintien de la paix » et l'« engagement militaire en temps de paix »?

M. Hooks : A mon avis, l'engagement militaire en temps de paix correspond au plein éventail de nos relations entre notre armée et, en l'occurrence, celle des pays africains, qu'il s'agisse par exemple d'un JCET, d'un exercice régional ou de la visite d'un bâtiment naval. Le maintien de la paix fait généralement suite à une période de violence, que ce soit entre deux Etats ou à l'intérieur d'un seul pays; il s'agit donc de déployer des troupes pour tenter d'assurer un environnement stable propre au rétablissement de la paix. Autrement dit, il doit y avoir eu un conflit, et tous les camps doivent accepter l'arrivée d'une force de maintien de la

paix. Sa présence doit donner les moyens de remettre en place les institutions du gouvernement et de faire renouer le pays avec la stabilité à long terme.

S'il est vrai que les opérations de maintien de la paix peuvent s'éterniser pendant des années, il faut reconnaître qu'elles sont en général de courte durée. En revanche, les relations militaires qui sont nouées pendant la période de maintien de la paix se poursuivront pendant de longues années, et on peut espérer qu'elles iront en s'enrichissant au fil des ans.

QUESTION : Quels sont les principaux défis que l'ACRI devra relever au siècle prochain ?

M. Hooks : La tâche principale qui nous attend, c'est de répondre à l'intérêt croissant des pays désireux de participer au programme. Plus ils sont nombreux, plus les moyens de formation à mettre en œuvre sont sollicités, étant donné le nombre d'exercices que nous organisons. Comme nous faisons principalement appel à des forces spéciales, complétées par des contractuels, la question qui se pose est la suivante : comment gérer toutes ces ressources de la manière la plus efficace possible pour assurer la formation voulue dans la plupart des pays, en faveur du plus grand nombre possible de militaires ? Voilà la vraie question : trouver suffisamment de moyens dans l'armée des Etats-Unis pour répondre à l'intérêt porté à notre programme.

Evidemment, c'est un problème qui découle de notre succès. On ne peut que se féliciter de s'y heurter, mais il faut malgré tout le traiter avec le plus grand soin.

Tout revient à la question suivante : pourquoi avons-nous lancé cette initiative ? Elle traduit notre préoccupation face aux conflits qui troublent malheureusement le continent africain depuis ces dernières années, ainsi que le désir du gouvernement des Etats-Unis d'épauler les pays africains tandis qu'ils cherchent à résoudre les problèmes qui surgissent dans leur continent. Nous constatons que ces pays manifestent un empressement accru à tenter de trouver des solutions locales.

Voilà pourquoi notre programme a pour objectif de renforcer la capacité des pays africains de construire un avenir plus stable pour eux-mêmes et pour l'ensemble du continent. ©

DES PROGRAMMES D'ENGAGEMENT MILITAIRE EN TEMPS DE PAIX CONTRIBUENT AU RENFORCEMENT DE LA DEMOCRATIE AU MALAWI

Vicki Adair



« Le Malawi participe à toute une série de programmes militaires offerts par les Etats-Unis pour renforcer sa jeune démocratie et pour améliorer les aptitudes professionnelles de son armée », indique l'attachée de presse de l'ambassade des Etats-Unis à Lilongwe, Mme Vicki Adair. « Ces programmes vont de la formation militaire au renforcement des capacités de maintien de la paix et à l'amélioration de l'armée avec les médias. » Les activités militaires auxquelles se livrent les Etats-Unis et le Malawi en temps de paix font ressortir les avantages bilatéraux qui peuvent découler de telles initiatives, dit-elle.

Le Malawi ne fait pas souvent la une de la presse à l'étranger. Ce petit pays d'Afrique australe entouré du Mozambique, de la Zambie et de la Tanzanie n'a pas connu de guerre civile depuis son accession à l'indépendance, il y a de cela trente-cinq ans. Et, contrairement à ce qui s'est passé dans d'autres pays africains, son armée n'a jamais tenté de s'emparer du pouvoir. En fait, lors des premières élections multipartites du pays, qui ont eu lieu en 1994, les militaires sont restés dans leurs casernes et ont soutenu le passage de la dictature à la démocratie.

A l'heure actuelle, l'armée continue à jouer un rôle dans cette transition, et le Malawi participe à toute une série de programmes militaires offerts par les Etats-Unis pour renforcer sa jeune démocratie et pour améliorer les aptitudes professionnelles de son armée. Ces programmes vont de la formation militaire classique au renforcement des capacités de maintien de la paix et à l'amélioration des relations de l'armée avec les médias.

Le Malawi est l'un de sept pays africains (et le seul pays d'Afrique australe) qui prennent part actuellement à la formation fournie par les Etats-Unis dans le cadre de l'Initiative de réaction aux crises africaines (ACRI). Ce programme est destiné à renforcer la capacité des troupes africaines à se déployer dans le cadre d'opérations de maintien de la paix ou à faire face à des crises humanitaires sous les auspices d'une coalition multinationale ou d'une organisation régionale ou internationale. Des membres du Troisième Groupe des forces spéciales américaines (aéropportées) stationnées à

Fort Bragg (Caroline du Nord) se sont joints à des contractuels, notamment des informaticiens, pour mener une série d'exercices de formation de bataillons dans chaque pays participant. Une formation sur le terrain et des exercices assistés par ordinateur permettent de donner aux militaires un entraînement fondé sur les directives de l'ONU, mais adapté aux besoins de chaque pays participant. Le Malawi a pris part à la formation initiale de l'ACRI en 1997, et le troisième cycle d'exercices complémentaires de formation est maintenant prévu pour janvier 2000.

L'expérience du Malawi dans le domaine du maintien de la paix est antérieure à sa participation à l'ACRI. En effet, ce pays a envoyé des observateurs et des militaires au Rwanda et surveillé une importante voie commerciale, le couloir de Nacala, durant la guerre civile prolongée dont le Mozambique a été le théâtre des années quatre-vingt au début des années quatre-vingt-dix. Cette expérience a renforcé chez ses militaires la prise de conscience de l'importance que revêt la formation dans les domaines du maintien de la paix, de l'aide humanitaire et du règlement des conflits. Le chef de l'armée du Malawi, le général J.G. Chimbayo, pense que la formation dispensée dans le cadre de l'ACRI a aidé à améliorer les aptitudes professionnelles de ses troupes. « La formation au maintien de la paix figurait déjà à notre programme depuis des années, dit-il, mais les exercices pratiques de l'ACRI nous ont été utiles dans des domaines tels que le rétablissement de l'ordre public, les secours humanitaires et le recours à la négociation. Notre armée n'avait pas pu se livrer à de

tels exercices en raison de difficultés financières.»

Les soldats du Malawi ont fait l'objet d'éloges durant une série d'exercices régionaux de maintien de la paix. Après avoir observé le comportement de ses troupes formées par l'ACRI, lors de l'exercice « Blue Crane » qui a eu lieu en Afrique du Sud au printemps 1999, le général Chimbayo a déclaré: « Cela m'a fait plaisir de voir mes soldats apporter une contribution égale, et peut-être même supérieure, à celle des militaires des autres armées. » Cette formation a également été mise à profit en dehors de l'Afrique. Le Malawi a détaché au Kosovo un observateur formé par l'ACRI.

L'ACRI est peut-être le plus visible des programmes américains de formation militaire importés au Malawi, mais il n'est pas le seul. Depuis 1994, dans le cadre d'un programme appelé « Joint Combined Exchange Training » (JCET) ont lieu des exercices d'entraînement de petites unités auxquels participent les Forces spéciales des Etats-Unis et l'armée du Malawi. Cette formation comprend le maniement des armes, un cours de recyclage pour les parachutistes, un entraînement à l'ascension en montagne, la surveillance des postes de contrôle, la navigation terrestre, le déminage ainsi que l'utilisation de compétences militaires en temps de paix. L'un des premiers programmes JCET a assuré une formation qui convenait particulièrement à des Africains: il consistait à enseigner aux gardes forestiers des parcs nationaux de meilleures méthodes de détection et de dissuasion du braconnage du gros gibier protégé.

La plupart des officiers supérieurs participent au programme international d'instruction et de formation militaires (IMET) qui a lieu au Malawi et aux Etats-Unis. Ainsi, le général Chimbayo est un ancien élève du cours donné à Fort Leavenworth (Kansas) à l'intention des officiers d'état-major. Cette année, selon le chef adjoint de mission à l'ambassade des Etats-Unis au Malawi, Mme Marcia Bernicat, les programmes d'IMET mettront l'accent sur la planification et la gestion des ressources et renforceront encore les relations entre civils et militaires ainsi que l'Etat de droit.

L'IMET financera un séminaire régional sur la gestion intégrée des ressources de la santé publique afin d'aider le Malawi à mettre au point des dispositifs lui

permettant d'utiliser au mieux ses ressources limitées dans la lutte contre le sida. La propagation de cette maladie est l'une des plus grosses difficultés auxquelles se heurte actuellement ce pays où l'on estime à environ 16 % le taux de séropositivité de la population adulte. Le programme financé par l'IMET mettra l'armée du Malawi en mesure d'assumer un rôle important dans la lutte contre ce fléau.

L'un des programmes les plus récents de l'armée américaine dans le domaine de la formation au Malawi porte sur la nécessité de renforcer les relations militaro-civiles et l'Etat de droit. Il relève de l'Institut des études juridiques internationales du ministère américain de la défense (DIILS) et entre dans le cadre du Programme international élargi d'instruction et de formation militaires (E-IMET), qui a été conçu pour aider les pays participants à acquérir des connaissances adaptées à leurs besoins dans des domaines comme le droit militaire et la justice criminelle, l'Etat de droit et les rapports entre le droit et les opérations militaires disciplinées.

La contribution du pays d'accueil aux éléments du cours fait partie intégrante des programmes du DIILS. Des militaires et des fonctionnaires du Malawi se sont rendus aux Etats-Unis pour aider à organiser le premier séminaire. Les cours donnés au Malawi en septembre 1999 dans le cadre de ce séminaire portaient sur les relations entre civils et militaires, la justice militaire, les militaires et les médias, ainsi que les droits de l'homme. La recherche de solutions et les discussions ont lieu au sein de groupes afin d'encourager le dialogue entre civils et militaires. Au séminaire de septembre dernier figurait une séance consacrée à la place des femmes dans l'armée, innovation ajoutée au programme du DIILS par le Malawi, qui se préparait alors à incorporer des femmes dans son armée. La majorité des participants au premier séminaire étaient des militaires alors que le second comprenait davantage de civils comme le président du Parlement, des juges et autres personnalités officielles, des défenseurs des droits de l'homme et des représentants des médias. En plus des séminaires organisés localement, le DIILS a fourni une formation au seul juriste que compte l'armée du Malawi et prépare actuellement, à l'intention de plusieurs membres de la nouvelle commission parlementaire de la défense, un voyage d'études aux Etats-Unis durant lequel ces derniers visiteront le

Congrès des Etats-Unis pour se renseigner davantage sur les relations entre l'armée et les élus aux Etats-Unis.

La lieutenant de vaisseau Sandra Jamison, coordinatrice du programme du DIILS au Malawi, apprécie la réaction locale à ces cours. Les participants, dit-elle, « font preuve de beaucoup d'enthousiasme, de concentration et de zèle durant les séminaires du DIILS. Nous citons souvent le Malawi comme un excellent exemple de coopération entre militaires et civils. »

La coopération est particulièrement importante avec les médias, qui peuvent souvent influencer l'opinion que le public se fait des militaires. En comparaison de la situation qui existe dans beaucoup d'autres pays africains, l'armée du Malawi a des relations de travail relativement bonnes avec la presse. Le colonel Roderick Chimowa, attaché de presse au ministère de la défense, reconnaît cependant que ces relations n'ont pas toujours été cordiales. « Autrefois, les journalistes avaient tendance à écrire tout ce qui leur passait par la tête au sujet de l'armée parce qu'aucune filière ne leur permettait d'obtenir leurs informations. Mais aujourd'hui, la communication est établie et nous sommes en mesure de nous entretenir librement avec la presse et d'échanger des idées avec ses représentants. Quand les journalistes ne sont pas sûrs de leurs faits, nous les encourageons à nous contacter, ce qu'ils font maintenant dans de nombreux cas. »

Certains représentants des médias ne partagent cependant pas l'enthousiasme du colonel Chimowa. « Les militaires s'ouvrent à nous », reconnaît M. Martines Namingha, propriétaire de « The Chronicle », l'un des journaux du Malawi, « mais pas autant que nous le voudrions ni autant que nous l'avions espéré. » Il ajoute qu'un dialogue plus poussé doit s'établir entre les médias et les militaires, ce que pensent également d'autres membres de la presse locale. Dans un éditorial publié au cours du dernier séminaire du DIILS, un participant se félicitait des efforts déployés par la presse et par l'armée pour améliorer leurs échanges. C'est un domaine sur lequel la formation continuera à mettre l'accent. La prochaine session du DIILS au Malawi est prévue pour mars 2000.

Les activités militaires auxquelles se livrent les Etats-Unis et le Malawi en temps de paix font ressortir les avantages susceptibles de découler de ces initiatives. Les Etats-Unis améliorent leurs relations générales avec des nations amies et des pays comme le Malawi, dont le budget de la défense est limité, mais qui possèdent une importante expérience et qui peuvent recevoir la formation militaire ainsi que l'aide dont ils ont besoin pour résoudre un certain nombre de problèmes qui leur sont propres. ●

LES PROGRAMMES MILITAIRES AMERICAINS DE TEMPS DE PAIX ATTEIGNENT TOMBOUCTOU ET D'AUTRES VILLES DU MALI

Michael Macy



L'aide apportée par l'armée américaine à la population du Mali est le résultat direct des relations qui se sont établies entre les forces américaines et les forces maliennes peu après que ce pays africain se soit doté d'un régime démocratique et qu'il se soit engagé à participer au maintien de la paix, indique l'attaché de presse de l'ambassade des Etats-Unis à Bamako, M. Michael Macy. Exposant les diverses activités de temps de paix qui ont eu le Mali pour cadre ces dernières années, M. Macy déclare que ce pays « a continué à se doter d'institutions démocratiques et que la formation assurée par les Etats-Unis a encouragé les militaires maliens à jouer un rôle approprié dans la nouvelle démocratie ».

Bien des gens considèrent Tombouctou comme un lieu mythique, un symbole du bout du monde. Mais ce lieu existe réellement, c'est une ville du Mali, la cité légendaire d'Afrique de l'Ouest où les caravanes de chameaux du Sahara rencontrent les pirogues du Niger – la voie qu'emprunte, depuis plus de deux millénaires, le commerce de l'Afrique de l'Ouest. C'est aussi un endroit où du personnel militaire américain s'emploie maintenant avec des Maliens à améliorer la santé et l'éducation publiques du pays.

Le Mali est l'un des pays les moins développés du monde. Le Niger, qui coupe le pays en deux, est l'élément vital de cette nation enclavée sans accès à la mer. Le fleuve alimente en eau sa population et son agriculture. Tombouctou est situé dans le coude nord-ouest du fleuve, en bordure du Sahara. C'est là que les céréales, le poisson et l'or apportés par bateau étaient jadis troqués contre le sel et les marchandises en provenance du monde entier transportées à dos de chameau à travers le désert. Ce commerce se poursuit aujourd'hui quand les caravanes chargées de sel arrivent à Tombouctou pour faire du commerce avec les piroguiers Bozos qui apportent du riz, du poisson et des céréales.

Tombouctou fut pendant des siècles le but insaisissable des explorateurs européens, et ce n'est qu'à notre siècle que cette ville est devenue vraiment accessible. En 1998, le général James Jamerson, commandant en chef adjoint du Commandement des forces américaines en Europe (USEUCOM), a suivi les pas de ces premiers

explorateurs. C'est sa visite qui est à l'origine de l'aide militaire accordée à Tombouctou pour des projets humanitaires et pour le développement.

La participation de l'armée de terre américaine à cette aide à la population de Tombouctou est le résultat direct des relations qui se sont nouées entre les forces militaires américaines et les forces maliennes peu après que le Mali se soit doté d'un régime démocratique et qu'il se soit engagé à participer aux opérations de maintien de la paix.

L'armée malienne a mis fin à la dictature de M. Moussa Traoré en 1991. Les officiers responsables du coup d'Etat ont alors fait la promesse de tenir des élections libres et ils ont tenu cette promesse en 1992. Lorsque le pouvoir civil a établi son autorité sur l'armée malienne, l'armée américaine a commencé à fournir une aide. Dès leur arrivée au Mali, les militaires américains ont inclus des projets de développement dans leurs programmes de formation et ont offert de fournir de l'aide aux localités dans lesquelles ils se rendaient. Les premiers contingents américains au Mali, qui faisaient partie de la Garde nationale, ont mené à bien deux programmes d'action civile.

Une unité de la Garde nationale du Tennessee a organisé des visites médicales durant lesquelles ses membres ont dispensé des soins médicaux aux habitants de dix villages de la région de Sévaré, dans le centre du Mali. Ils ont procédé à des vaccinations, distribué des vitamines et apporté des soins élémentaires à tous les

habitants de ces villages. Durant la seconde phase de ce programme, des membres de la Garde nationale aérienne de l'Alabama ont reconstruit, dans une base militaire malienne de la même région, un jardin d'enfants qui accueillait les enfants du personnel de la base et également ceux des habitants de la région.

Des Maliens et des Américains participent à d'autres activités de temps de paix. En 1993, le premier programme de formation (« Joint Combined Exchange Training » ou JCET) mené par les Forces spéciales américaines a eu lieu au Mali. Depuis lors, l'armée malienne participe chaque année à des exercices d'infanterie légère et de maintien de la paix. En 1994, le ministère américain de la défense a fait un important don au Mali en procurant au ministère malien de la santé un hôpital de campagne équipé d'instruments de radiographie, de lits, de tables d'examen médical, de réfrigérateurs et autres fournitures.

Au fur et à mesure qu'ils se sont familiarisés avec le Mali, les militaires américains ont voulu accroître l'aide au développement du pays, et un autre programme d'action civile a été lancé en 1995. Dans le cadre de cette initiative, trente membres de la Garde nationale du Minnesota ont apporté des soins médicaux aux habitants de dix villages de la région de Sénou, près de Bamako. La même année, la Garde nationale de l'Arkansas a coopéré avec les forces aériennes du Mali à la réalisation d'un projet dans le cadre duquel vingt aviateurs américains ont participé, aux côtés de vingt militaires maliens, à la construction d'un dispensaire dans la base aérienne malienne de Sénou. Les travaux ont duré un mois et ont contribué à resserrer encore plus les liens entre militaires américains et militaires maliens. En 1995, les Etats-Unis ont aussi mené à bien les trois premières phases de formation des forces armées maliennes à la justice militaire, dans le cadre d'un programme mis sur pied par l'Institut des études juridiques internationales du ministère américain de la défense (DIILS). Ce programme, qui comprenait une formation au Mali et aux Etats-Unis, mettait l'accent sur le rôle des militaires dans une démocratie, les relations entre civils et militaires et l'adoption des méthodes susceptibles d'aider le Mali à mettre en place un système de justice militaire.

Une équipe médicale américaine composée de médecins de l'armée de terre, de l'armée de l'air et de la marine en

provenance du quartier général de l'USEUCOM, qui se trouve à Stuttgart (Allemagne), s'est rendue au Mali en 1996 pour un exercice médical militaire baptisé « MEDFLAG ». Elle a assuré la formation de médecins militaires du Mali pour les préparer à faire face aux cas d'urgence médicale et de crise. L'exercice comprenait la simulation d'un accident de chemin de fer qui était si réaliste qu'un grand nombre de gens ont pensé qu'il était réel. Cette équipe a également fourni des soins médicaux à la population locale. La quatrième phase du programme de formation à la justice militaire a eu lieu la même année, et le ministère américain de la défense a fait don de deux voitures de pompiers à la municipalité de Bamako.

L'engagement militaire américain au Mali s'est accru en 1997 avec l'organisation de trois exercices de formation : deux exercices JCET et le premier exercice « Flintlock » effectué par le ministère américain de la défense. Une unité malienne et une unité sénégalaise ainsi que des observateurs venus de Guinée, de Gambie, du Ghana, de Côte d'Ivoire, de Guinée-Bissau, du Bénin et du Togo ont participé à l'exercice « Flintlock », qui a duré deux mois au Mali. Cet exercice comprenait aussi un élément de développement, la construction d'une école à Banankoro. Ce projet était financé par l'Agence américaine pour le développement international (USAID) et par le ministère américain de la défense. En 1997 également, l'armée de l'air américaine a fourni les moyens de transport nécessaires pour le déploiement au Liberia de six cent quatre-vingts soldats maliens et de quatre cent cinquante tonnes de matériel destinés aux opérations de maintien de la paix. Et, dans le cadre du programme américain d'aide financière militaire à l'étranger, le Mali a reçu trois cent cinquante mille dollars pour la formation des pilotes et des mécaniciens affectés à deux avions DC3 remis à neuf achetés par l'armée de l'air du Mali à une société américaine.

Ce sont toutes ces activités qui avaient incité le général Jamerson à aller au Mali et, une fois dans ce pays, il ne put résister à la tentation de se rendre à Tombouctou. Sa visite a été suivie du don par les Etats-Unis de deux véhicules utilitaires et de deux camions-citernes à la municipalité, cadeaux qui symbolisent les liens étroits qui unissent les forces américaines aux militaires et aux civils du Mali.

En 1998, Tombouctou et Kidal ont bénéficié d'un don des Etats-Unis comprenant des lits, du matériel chirurgical, des fournitures scolaires et des bicyclettes. Le ministère américain de la défense a également fourni de l'aide pour la rénovation de l'école secondaire de Tombouctou et d'un dispensaire situé à Kidal ainsi que pour la construction d'une école près de Tombouctou. Les travaux doivent être achevés en l'an 2000. Ils sont exécutés par deux organisations caritatives financées par les Etats-Unis, Africare à Tombouctou et CARE à Kidal, et sont des exemples des nombreux éléments de la communauté américaine qui travaillent ensemble au Mali.

En 1998 également, les Etats-Unis ont commencé à assurer la formation officielle de militaires maliens en vue de leur participation à l'Initiative de réaction aux crises africaines (ACRI), dans le cadre d'un programme qui consiste à former et à équiper les forces de maintien de la paix de plusieurs pays africains. Un bataillon malien de huit cents hommes et une soixantaine d'instructeurs des Forces spéciales américaines ont participé à la phase initiale de formation, qui a duré du début de février jusqu'à la fin mars. Pendant ce même temps, les Etats-Unis ont fourni des fonds pour la construction de deux dispensaires dans la région de Sévaré. En novembre 1998, du personnel militaire américain est retourné au Mali pour un mois afin d'assurer une formation de soutien dans le cadre de l'ACRI. La cinquième phase du programme de formation à la justice militaire a également eu lieu cette année au Mali.

Toutes ces activités ont abouti à la création d'un poste d'attaché militaire à l'ambassade des Etats-Unis au Mali. On s'attend à ce que cette mesure entraîne un resserrement des liens entre les Etats-Unis et le Mali. Avec l'ouverture de ce bureau, un certain nombre d'autres activités ont eu lieu en 1999. La formation dans le cadre de l'ACRI s'est poursuivie et la sixième phase de la formation à la justice militaire a compris un séminaire sur le rôle des militaires dans une démocratie.

Au cours des sept dernières années, le Mali a continué à se doter d'institutions démocratiques, et la formation assurée par les Etats-Unis a encouragé les militaires maliens à jouer un rôle approprié dans la nouvelle démocratie. L'armée malienne continue à faire fond sur ses traditions de professionnalisme et elle participe à diverses activités de maintien de la paix à travers l'Afrique. Les militaires américains ont joué un rôle de soutien dans ces efforts et pris part à des projets qui ont contribué à améliorer la santé et l'éducation publiques et à apporter d'autres avantages à la population malienne. Ils ont ouvert les bras jusqu'à Tombouctou. ●

DES SEMINAIRES ORGANISES EN EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE METTENT L'ACCENT SUR L'ETAT DE DROIT ET LA JUSTICE MILITAIRE

Major D.J. Riley

Conformément à l'engagement qu'ont pris les Etats-Unis d'aider les nouvelles démocraties et les pays en voie de démocratisation, l'Institut des études juridiques internationales du département américain de la Défense (DIILS) organise des séminaires dans soixante-neuf pays pour aider des militaires et des responsables civils à acquérir des connaissances et une formation juridiques. Dans le présent article, le commandant des marines D.J. Riley, administrateur de programme au DIILS, décrit les programmes de cet institut en Europe centrale et orientale portant sur « des sujets qui renforcent la sécurité internationale et qui favorisent la confiance bilatérale en mettant l'accent sur les droits de l'homme, la justice militaire, l'Etat de droit et l'autorité du pouvoir civil sur l'armée ».

Le directeur de la formation au ministère roumain de la défense, le colonel Ion Didoiu, était heureux. Ce soir-là, à Bucarest, le temps était froid et pluvieux pour la saison, mais le programme américano-roumain de formation qui venait de se dérouler pendant deux semaines avait été une réussite. Une équipe composée d'officiers, d'avocats et d'autres spécialistes de l'Institut des études juridiques du ministère de la défense (DIILS), qui est situé à Newport (Rhode Island), avait organisé à Bucarest et à Brasov des séminaires ayant pour thème « les opérations de paix et les opérations militaires disciplinées ».

Les programmes menés à bien en Roumanie en août 1999 étaient les dixième et onzième d'une série entamée en 1995 dans le cadre de ce que l'on pourrait qualifier de « partenariat pour le progrès ». Les derniers en date de ces séminaires portaient sur les aspects juridiques d'opérations militaires concrètes. Les précédents avaient traité de sujets allant de la justice militaire aux méthodes d'enseignement des droits de l'homme. Le développement des relations personnelles et professionnelles entre officiers américains et officiers roumains durant ces quatre dernières années reflète étroitement l'évolution des programmes mis en œuvre par le DIILS depuis 1993 à travers l'Europe centrale et orientale.

Créé en 1992, le département de formation à l'étranger (ITD) de l'Ecole de justice navale de Newport (Rhode Island), a vu son personnel passer de un à onze membres, notamment des avocats militaires des forces

armées aériennes, maritimes et terrestres des Etats-Unis. Tous ces juristes sont animés du désir d'aider d'autres pays à promouvoir l'Etat de droit et sont prêts à se rendre dans des endroits éloignés, souvent mal connus, pour s'acquitter de leur mission. Conçu pour appuyer l'engagement pris par les Etats-Unis d'aider les démocraties nouvelles et les pays en voie de démocratisation, l'ITD a rapidement suscité de l'intérêt en raison du succès avec lequel il s'attaquait à des problèmes ardues dans des circonstances difficiles.

En octobre 1997, l'ITD est devenu le DIILS, changement qui reflète plus exactement la participation de toutes les forces armées américaines à ses programmes. Son personnel permanent de onze membres, composé de militaires et de civils américains, travaille dans cet important bureau du ministère de la défense pour aider des militaires et des fonctionnaires étrangers à acquérir des connaissances et une formation juridiques, de manière à favoriser la réalisation des objectifs des Etats-Unis en matière de sécurité et de politique étrangère. Au 1er novembre 1999, le DIILS avait organisé dans soixante-neuf pays des séminaires auxquels avaient participé plus de onze mille deux cents personnes.

Le DIILS est considéré par le ministre américain de la défense comme l'une des initiatives les plus réussies du Programme international élargi d'instruction et de formation militaires (E-IMET) institué par le Congrès en 1991. Selon le directeur des études au DIILS, M. Walter Monroe, cet institut « répond aux besoins d'un

monde qui a changé de façon spectaculaire en l'espace de quelques années. Le gouvernement des Etats-Unis a dû établir de nouvelles relations avec de nombreuses démocraties nouvelles, dont les Etats nouvellement indépendants de l'ex-Union soviétique, les pays d'Europe centrale et orientale autrefois membres du pacte de Varsovie, qui se redéfinissaient. L'armée de ces pays présentait des difficultés particulières en matière de formation juridique, notamment l'existence d'un système de justice militaire mal défini, des atteintes aux droits de l'homme et la nécessité de redéfinir les relations traditionnelles entre l'armée et la population civile.»

Le DIILS met en route chaque programme en envoyant dans le pays intéressé une mission d'études composée de deux personnes qui s'entretiennent avec des membres du personnel de l'ambassade des Etats-Unis et des membres de l'armée, de la presse et des organisations non gouvernementales du pays ainsi qu'avec des avocats et des fonctionnaires. A la suite d'une première évaluation, une délégation du pays participant se rend aux Etats-Unis pour suivre une phase de planification durant laquelle sont mis au point les détails de séminaires ultérieurs. La visite de la délégation étrangère est une étape fondamentale du processus de planification car elle permet à ses membres de se familiariser avec la justice civile et militaire des Etats-Unis. Après cette visite, le calendrier des séminaires est établi dans le pays hôte. Ces séminaires se concentrent sur les sujets qui renforcent la sécurité internationale et encouragent la confiance bilatérale en mettant l'accent sur les droits de l'homme, la justice militaire, l'Etat de droit et l'autorité du pouvoir civil sur l'armée.

Des équipes mobiles dirigent les séminaires dans les pays participants. Une équipe typique se compose généralement d'un membre du personnel permanent du DIILS, appelé directeur du programme local, et de trois membres auxiliaires qui sont des avocats militaires ou des spécialistes des sujets traités pendant le séminaire. Ces derniers sont choisis soit parmi les militaires en activité ou dans la réserve, soit dans le secteur civil. Ce sont habituellement des officiers ou des professionnels tels que juges, professeurs ou conseillers juridiques. Ils doivent, si possible, parler la langue du pays participant et sont choisis sur la base de leur aptitude à développer et à maintenir des relations professionnelles.

Depuis 1993, le DIILS a collaboré avec dix-huit pays d'Europe centrale et orientale à la mise au point d'une centaine de programmes. La plupart des contacts ont été des visites consécutives aux séminaires initiaux. Des représentants du DIILS retournent chaque année dans un grand nombre de ces pays pour y organiser des séminaires dont le thème devient de plus en plus complexe au fur et à mesure de l'évolution des programmes. En Hongrie, par exemple, les premiers séminaires se concentraient principalement sur la justice militaire. Cependant, la nécessité s'est manifestée d'aborder le concept des Accords sur le statut des forces car la Hongrie participait au «Partenariat pour la paix» avant son admission à l'OTAN. Le dernier en date des séminaires organisés en Hongrie, intitulé «les aspects juridiques des relations entre les militaires et les médias», était lié aux questions qui avaient surgi durant les récents événements du Kosovo et à la nécessité pour les militaires hongrois de travailler efficacement avec la presse. En fait, c'est sur la demande du gouvernement



L'équipe du DIILS lors d'une conférence à Brasov, en Roumanie. De gauche à droite : le major Thomas Murrey, de l'U.S. Air Force; le major D.J. Riley, de l'U.S. Marine Corps; le professeur Jerry Dillon du Naval War College; le colonel Ion Didoiu, ministre roumain de la Défense; le major Jeffrey Palmer, de l'U.S. Air Force; et le commandant Shackley Raffetto, de l'U.S. Navy.

hongrois que le DIILS a mis au point ce séminaire en liaison avec l'ambassade des Etats-Unis à Budapest. Le DIILS a les moyens de répondre aux exigences des différents pays d'Europe centrale et orientale qui, tout en possédant beaucoup de connaissances et de savoir-faire dans certains domaines, manquent néanmoins de l'infrastructure ou des institutions nécessaires pour mettre eux-mêmes sur pied leurs programmes.

Outre l'organisation des séminaires, le DIILS aide aussi divers pays à élaborer des codes militaires. C'est ainsi que, depuis 1995, il collabore étroitement avec des avocats militaires d'Albanie pour mettre au point un code militaire qui reflétera les changements survenus dans le gouvernement de ce pays et notamment sa plus grande ouverture sur le monde extérieur. Une délégation albanaise se rendra à Newport au début de l'année prochaine pour mener à bien ce projet.

Les Etats-Unis, dont le régime démocratique est le plus ancien de l'histoire contemporaine, ont aussi l'une des civilisations les plus jeunes de la planète. Les membres des équipes du DIILS en sont conscients et ils essaient d'organiser des séminaires qui donnent l'occasion de dialogues, et non de monologues, relatifs au système juridique américain, à l'autorité du pouvoir civil sur les militaires et à l'Etat de droit. En tant que représentants d'une démocratie qui a dû apprendre par elle-même des leçons difficiles, ils font bénéficier leurs interlocuteurs de l'expérience acquise par les Etats-Unis tout au long de deux cents ans d'histoire, reconnaissant souvent que des erreurs ont été commises en chemin. Les instructeurs sont également parfaitement conscients du fait que les solutions qui ont donné de bons résultats aux Etats-Unis ne conviennent pas forcément à tous les pays. En fait, les échanges auxquels ces séminaires ont donné lieu ont amené certains membres des équipes du DIILS à réviser leur conception du système juridique des Etats-Unis.

En fin de compte, ces séminaires sont une excellente occasion d'échanges de vues qui facilitent l'entente entre les pays et aident à accroître la confiance mutuelle. L'une des façons d'encourager le dialogue consiste à choisir des sujets de discussion à propos desquels les membres de l'équipe demandent aux participants locaux de résoudre un problème en tentant de trouver une solution dans leur propre législation ou dans leurs procédures. Les participants sont répartis en groupes qui élaborent séparément leurs réponses aux questions. Ensuite, durant un compte rendu oral, chaque groupe présente ses solutions. De cette façon, les différentes idées sur le droit et la démocratie sont débattues par les participants et par les membres de l'équipe du DIILS. Grâce à ces exercices pratiques, les uns et les autres comprennent mieux les notions de l'Etat de droit et de l'autorité du pouvoir civil sur l'armée.

Des équipes du DIILS se sont rendues dans les pays suivants d'Europe centrale et orientale: Albanie, Biélorussie, Bosnie, Bulgarie, Croatie, Estonie, Géorgie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Moldavie, Pologne, République tchèque, ancienne République yougoslave de Macédoine, Roumanie, Russie, Slovaquie et Ukraine. Plusieurs autres pays de cette partie du monde ont exprimé le désir d'accueillir des séminaires en l'an 2000. Le DIILS se tient prêt à aider tout pays à mettre sur pied des programmes qui contribuent à renforcer l'Etat de droit. Il reconnaît que ces programmes engendrent la confiance mutuelle qui mène à la paix et à la sécurité internationales.

Durant cette soirée pluvieuse qui marquait la fin du séminaire, le colonel Didoiu a dit une chose que j'avais déjà entendue dans beaucoup d'autres pays: « Nous pouvons donc maintenant faire des plans pour le séminaire de l'an prochain ». Une fois de plus, nous avons contribué à entretenir d'importantes relations et à favoriser la réalisation des objectifs de la politique étrangère des Etats-Unis, et une jeune démocratie venait de recevoir l'aide d'un organisme qui s'enorgueillit d'exercer une influence dans un monde en évolution. ●

LE SYMPOSIUM SUR LA SECURITE EN ASIE DE L'EST : DEVELOPPER LA CONFIANCE REGIONALE

John Lundin



Le Symposium sur la sécurité en Asie de l'Est, programme de travail intensif organisé pour les responsables de la sécurité et de la défense de la zone Asie-Pacifique, permet à ses participants d'échanger leurs points de vue sur les problèmes de sécurité importants pour leurs pays, indique le conseiller principal américain de ce programme, M. John Lundin, du Commandement des forces américaines du Pacifique (USPACOM). Tous les ans, ce symposium de trois semaines, organisé par l'USPACOM et le département d'Etat, commence à Hawaii et se poursuit dans deux ou trois autres pays d'Asie. Il a pour objet « d'identifier les nouveaux problèmes de sécurité régionale et les domaines de future coopération entre les pays de la région ».

Dans le climat de rêve qu'offrent les îles de Hawaii, vingt et un officiers et spécialistes de la sécurité de seize pays de la zone Asie-Pacifique et des Etats-Unis se sont retrouvés, par un beau jour de mai, à Honolulu sur l'île d'Oahu, afin de participer au Symposium sur la sécurité en Asie de l'Est. D'une durée de trois semaines, ce symposium annuel est organisé par le Commandement des forces américaines du Pacifique (USPACOM) et le département d'Etat (ministère des affaires étrangères). Il commence à Hawaii et se poursuit dans deux ou trois pays d'Asie. Excellent exemple d'engagement militaire en temps de paix, il s'inscrit dans le cadre des nombreuses initiatives que prend l'USPACOM en temps de paix pour remplir sa mission qui est de rendre moins probables les conflits et les crises.

Trois semaines après leur première réunion à Hawaii, les vingt et un responsables se retrouvaient réunis sur le pont du navire-amiral « Blue Ridge » de la septième flotte américaine, qui était ancré dans le port de Yokosuka (Japon), pour une photo souvenir avec leur hôtes de la marine américaine. Ils venaient de vivre une expérience commune : voyage en groupe, repas pris en commun, audition de nombreux exposés et visite d'installations militaires, mais surtout ils s'étaient interrogés les uns les autres et écoutés.

Les dix-sept pays représentés étaient la Chine, la République de Corée, la Mongolie, le Japon, les Philippines, Singapour, les Tonga, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, la Malaisie, la Thaïlande, le Laos, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Sri Lanka, l'Inde, le Bangladesh et les Etats-Unis. Chaque participant a pu

exposer les vues de son pays sur les problèmes de sécurité de la région et est reparti non seulement avec une meilleure compréhension du sens de la présence militaire américaine dans la région Asie-Pacifique, mais encore avec une vision élargie des problèmes de sécurité replacés dans une perspective régionale et une meilleure perception des préoccupations de sécurité des pays voisins.

Au début du symposium, chaque officier ou spécialiste civil de sécurité a présenté un rapport exposant les préoccupations de son pays en matière de sécurité. L'ambiance hospitalière et informelle qui règne à Hawaii favorisait les échanges directs entre les participants et incitait à des discussions franches et stimulantes. Après la session d'ouverture à Hawaii, les participants se sont rendus en République de Corée et au Japon où ils ont pu approfondir leur connaissance de la façon dont ces deux pays, les Etats-Unis et les autres pays représentés voient les problèmes régionaux de sécurité. Ils ont pu étudier les rapports entre les facteurs économiques, politiques, sociaux et environnementaux ainsi que les menaces tant traditionnelles que non traditionnelles. Ils ont pu entendre le point de vue tant des autorités américaines que des pays hôtes sur la question de l'engagement des Etats-Unis dans la région et constater par eux-mêmes la réalité de la présence des forces américaines dans le Pacifique.

Les participants au symposium ont pu nouer des liens étroits qui créent un tissu de relations liant les rives de l'immense Pacifique, ses îles et le continent asiatique et



Des membres du SEAS 99 posent avec leurs hôtes de la Marine sur le pont de l'USS Blue Ridge, à la base navale de Yokosuka, au Japon.

s'intégrer à un réseau de décideurs en matière de sécurité qui se connaissent personnellement et qui peuvent se consulter en temps de paix comme lors de crises. S'ils ne sont pas repartis en étant en total accord sur toutes les questions abordées, ils ont engagé un dialogue qui ne manquera pas de se poursuivre longtemps après leur retour chez eux.

Le premier Symposium sur la sécurité en Asie de l'Est (SEAS) a été organisé en 1986. Il avait réuni dix-sept participants venus de neuf pays, dont les Etats-Unis. Au cours des quatorze ans écoulés, deux cent quatre-vingt douze hauts responsables y ont pris part et vingt-quatre pays de la zone Asie-Pacifique y ont été représentés. Ce programme de travail intensif de trois semaines est organisé à l'intention de civils ou de militaires, décideurs politiques ou appelés à le devenir, dont les fonctions actuelles ont trait à la sécurité et à la défense. Le programme comporte toujours une étape dans un Etat américain, une en République de Corée et une au Japon, puis, en général, une dans un quatrième pays qui, jusqu'ici, a souvent été Singapour. Il permet aux participants de visiter la zone démilitarisée de la péninsule coréenne et de voir les forces américaines de l'avant déployées en République de Corée et au Japon, ce qui leur permet de constater « de visu » l'engagement des Etats-Unis dans la région et les moyens dont il y dispose. Aspect non moins important de ces visites, elles sont l'occasion d'échanges avec les responsables de la défense et des affaires étrangères du pays hôte et avec des responsables des centres d'étude et de réflexion de ces pays, spécialisés dans les problèmes de sécurité.

Pour permettre des discussions ouvertes et franches, tous les échanges sont confidentiels, et le travail se

déroule dans un climat très informel : les militaires ne portent pas leur uniforme et le protocole est réduit au minimum. Le groupe de 1999 comprenait de hauts responsables de ministères de la défense, qui étaient accueillis aux aéroports d'étape par des diplomates de haut rang des ambassades et des consulats. L'ambiance amicale qui régnait entre les participants était telle que ces responsables de haut rang ont choisi de se joindre au groupe et de l'accompagner en montant dans les cars prévus à cet effet au lieu de reprendre les voitures des ambassades.

Le programme du symposium 1999 a illustré l'importance et la diversité des activités organisées. A Hawaii, il a débuté par des exposés que des officiers supérieurs ont présentés au quartier général de l'USPACOM et aux quartiers généraux de l'armée de terre, de la marine, de l'aviation et du corps des marines. Les participants ont par ailleurs pu visiter, à Pearl Harbor, des navires de la marine américaine et assister à des exercices de celle-ci dans la baie de Kaneohe. Les discussions sur les problèmes de sécurité régionale, sous forme de tables rondes, au Centre d'études sur la sécurité de la région Asie-Pacifique d'Honolulu, ont constitué un temps fort du programme, de même qu'une séance spéciale sur les menaces traditionnelles et non traditionnelles contre la sécurité, qui a été animée par M. James Kelly, président du Forum Pacifique du Centre d'études stratégiques et internationales et par M. Eric McVadon, amiral en retraite.

Tenant compte de l'affaiblissement de l'obstacle que constituent traditionnellement les frontières politiques et des conséquences de la mondialisation, le symposium

a abordé très tôt une large gamme de difficultés qui affectent l'organisation de la sécurité des pays, notamment les problèmes humanitaires et d'environnement, ce qui s'est révélé constituer un cadre de réflexion particulièrement utile pour la suite des échanges. Toutefois, le sérieux du travail du symposium n'a pas empêché le groupe de participer à diverses soirées dont un « luau », fête hawaïenne qui témoigne de la spécificité des traditions culturelles hawaïennes.

Au cours de ces symposiums, le voyage en République de Corée constitue toujours un événement. Hôtes de la République de Corée et des autorités américaines, le groupe a visité des bases militaires, des centres de réflexion et la zone démilitarisée. Il a fait étape à Panmunjom et vu le tunnel d'infiltration que les Nord-Coréens avaient creusé sous la zone démilitarisée. La vue de cette zone hérissée de fortifications amène toujours une prise de conscience de la réalité des tensions persistant dans la péninsule coréenne et des horreurs potentielles d'un conflit, dont les pays qui ne sont pas des voisins immédiats de la Corée n'ont pas en général bien conscience. Au cours des tables rondes qui se sont déroulées à Séoul, à l'Institut des affaires étrangères et de la sécurité nationale et à l'Institut coréen des études de défense, la composition multinationale du groupe a permis un échange de

points de vue et un débat très utile tant pour les participants que pour leurs hôtes coréens.

La dernière étape du symposium 1999 était le Japon, dont le pacte de sécurité avec les Etats-Unis demeure un élément crucial pour la stabilité de la région. Au Japon comme en République de Corée, les participants se sont entretenus avec les ambassadeurs américains en poste dans ces deux pays, qui leur ont expliqué les relations entre les Etats-Unis et ces Etats en matière de sécurité et exposé le point de vue américain sur les problèmes régionaux. L'un des temps forts du programme a été un exposé et un déjeuner à bord du navire-amiral « Blue Ridge » qui ont permis aux participants de mieux comprendre le rôle des forces américaines de l'avant dans le maintien de la paix et de la stabilité dans la région. Au Japon, les efforts de ce pays pour renforcer la stabilité de la région ont été explicités au cours d'échanges avec les responsables du ministère des affaires étrangères de ce pays, de son agence de la défense et de l'Institut japonais des affaires internationales. A l'Institut national des études de défense, d'autres échanges ont apporté un éclairage complémentaire sur la situation dans la péninsule coréenne et ses implications pour le Japon.

Un autre temps fort du symposium 1999 a été le jeu de



Des officiers de l'armée de la république de Corée accompagnent des membres du SEAS 99 sur le pont de la Liberté, à Imjingak, en Corée du Sud.

prise de décision coopérative auquel les participants ont pris part au Japon. Répartis en équipes, ces derniers devaient réagir à une crise supposée impliquant les pays de la région et exigeant une coopération internationale. La participation du groupe au processus de résolution du problème, sa démarche réfléchie et l'intérêt des idées émises ont frappé tous les coordinateurs, en particulier l'équipe de la division Jeux et simulations de l'USPACOM, qui conduisait l'exercice.

Le Symposium sur la sécurité en Asie de l'Est témoigne de l'engagement de l'USPACOM à réduire les risques de conflits et de crises dans cette zone. Au moyen de ce programme et d'autres, notamment ceux du Centre d'études pour la sécurité de la région Asie-Pacifique, l'USPACOM cherche à identifier les nouveaux problèmes de sécurité régionale et les domaines de future coopération entre pays de la région. Le renforcement de la confiance et de la sécurité entre les pays que peuvent apporter des mesures telles que l'organisation de ce symposium ne peut que profiter à l'ensemble des peuples de la zone Asie-Pacifique et contribuer à leur prospérité. ●

L'EXERCICE « BRIGHT STAR » AMELIORE L'ETAT DE PREPARATION AU SEIN DES FORCES DE LA COALITION

Capitaine Paula Jones



L'exercice multinational « Bright Star », le plus grand de ce genre au monde, « renforce la stabilité régionale et accroît les possibilités de coopération militaire entre l'Egypte, les Etats-Unis et les autres pays membres de la coalition unis par les mêmes intérêts », note la capitaine américaine Paula Jones. Organisé par le Commandement central des Etats-Unis, l'exercice « Bright Star 99/00 » comprend un exercice de poste de commandement assisté par ordinateur mené conjointement avec des manœuvres sur le terrain de forces tactiques aériennes, terrestres et navales et de forces spéciales. L'ensemble des effectifs dépassaient soixante-dix mille hommes des forces armées de onze pays : Allemagne, Egypte, Emirats arabes unis, Etats-Unis, France, Grèce, Italie, Jordanie, Koweït, Pays-Bas et Royaume-Uni, précise la capitaine Jones, qui est chargée des relations avec les médias pour l'exercice « Bright Star 99/00 ».

L'histoire de « Bright Star » est riche et impressionnante. Après la signature par l'Egypte des accords de Camp David en 1978, des membres des forces armées américaines ont participé à un programme d'entraînement aux côtés de leurs homologues égyptiens dans le désert d'Egypte. Ces activités de formation d'une petite unité ont évolué pour devenir un exercice annuel d'été connu sous le nom de « Bright Star ». Lors de sa première phase en 1980, il ne s'agissait encore que de manœuvres au sol, réunissant uniquement les forces des armées de terre égyptienne et américaine. En 1981, « Bright Star » est devenu un exercice de manœuvres bilatérales analogue, mais d'une ampleur considérablement accrue. En raison du nombre croissant de participants et des exigences logistiques, « Bright Star » a lieu tous les deux ans depuis 1983.

En 1985, les Etats-Unis et l'Egypte ont ajouté les forces aériennes aux forces terrestres de « Bright Star », puis en 1987, leurs forces spéciales et leurs forces navales. Depuis 1989, « Bright Star » a lieu en automne au lieu de l'été, pour tenir compte des exigences de l'année budgétaire qui commence le 1er octobre. En 1991, les forces américaines sont intervenues dans la guerre du Golfe et, de ce fait, l'exercice n'a pas eu lieu en 1992. Il a repris en 1994 avec une ampleur accrue et une qualité encore améliorée. « Bright Star 1996 » a marqué la première année où des pays autres que les Etats-Unis et l'Egypte se sont joints aux manœuvres. Les nouveaux participants comprenaient cette année-là l'Allemagne, les Emirats arabes unis, la France et le

Royaume-Uni. Le Koweït est venu s'ajouter aux pays participants en 1998.

« Bright Star 99/00 », onzième de la série et le plus significatif, jette les fondations de futures opérations ambitieuses des forces de la coalition. La coalition s'est élargie avec la participation de la Grèce, de l'Italie, de la Jordanie et des Pays-Bas et elle réunit actuellement les forces armées de onze pays d'un effectif total de plus de soixante-dix mille hommes. Trente-trois pays sont également représentés par des observateurs. Si ces pays n'ont pas de troupes qui participent activement à l'exercice, ils ont tous des représentants sur place qui s'informent sur les modalités d'opération de la coalition. Les pays ayant statut d'observateurs sont : l'Afrique du Sud, l'Algérie, l'Arabie saoudite, l'Australie, Bahreïn, la Belgique, le Burundi, le Canada, la Chine, le Congo, l'Espagne, l'Inde, le Kazakhstan, le Kenya, le Kirghizistan, le Maroc, le Nigéria, Oman, l'Ouganda, l'Ouzbékistan, le Pakistan, la Pologne, Qatar, la Roumanie, la Russie, le Rwanda, la Syrie, la Tanzanie, la Tunisie, la Turquie, l'Ukraine, le Yémen et le Zimbabwe.

« Bright Star » comprend trois grands volets : la formation avec des homologues, un exercice de poste de commandement assisté par ordinateur et des manœuvres sur le terrain. La formation avec des homologues concerne de petites unités et vise à faire connaître aux participants leur équipement, les tactiques et les procédures de formation en préparation des manœuvres



Un avion ravitailleur KC-130 de l'U.S. Marine Corps, en provenance de Fort Worth, au Texas, survole les pyramides de Giseh, en Egypte, pendant l'exercice Bright Star 99/00 le 25 octobre 1999.

sur le terrain. L'exercice de poste de commandement assisté par ordinateur est conçu pour tester les instructions permanentes de commandement et de contrôle de l'état-major de la coalition à l'échelon opérationnel de la guerre. Les manœuvres sur le terrain sont conçues pour l'entraînement à la coordination du commandement avec les troupes. L'objectif spécifique de l'exercice de cette année est d'améliorer la préparation et l'interopérabilité des forces américaines, égyptiennes et des autres forces de la coalition.

Plusieurs activités d'entraînement sont prévues pendant «Bright Star», la plus importante étant la démonstration d'assaut amphibie. En octobre 1999, six unités amphibies d'Égypte, des États-Unis, de Grèce, d'Italie, des Pays Bas et du Royaume-Uni ont participé à la démonstration, formant la Force opérationnelle interarmées amphibie, qui était commandée par le contre-amiral Niall Kilgour de la marine britannique.

Cette force était appuyée par des éléments des forces terrestres et aériennes de cinq autres pays.

Les forces de la coalition s'étaient préparées ensemble pendant un peu plus d'une semaine en vue de cette démonstration, qui exige l'interaction précise d'unités de la marine, de l'aviation et de l'armée de terre. La manœuvre a commencé par le lancement des bateaux pneumatiques d'assaut des unités amphibies tandis que des appareils F-16 égyptiens survolaient le théâtre de l'opération et attaquaient des Mirages 2000 français représentant les envahisseurs. Les unités de commando égyptiennes, les forces spéciales de la marine égyptienne et la force de débarquement du Royaume-Uni et des Pays-Bas ont débarqué sur la côte les premières, pour procéder à des missions de reconnaissance, de renseignement, de surveillance et d'acquisition des objectifs. L'appui aérien rapproché a suivi, avec les appareils Harrier du corps des marines des États-Unis

de la 22e MEU/SOC (unité expéditionnaire des marines/capacités opérationnelles spéciales) embarqués sur le porte-avion Bataan. Une patrouille de deux hélicoptères Cobra AH1W (Huey) de la 22e MEU/SOC a survolé le théâtre de l'opération, suivie par un hélicoptère léger d'observation Gazelle et un hélicoptère armé Lynx TOW des forces aériennes du Royaume-Uni et des Pays-Bas.

Il s'est agi ensuite de préparer la défense. Les fusiliers marins du Royaume-Uni et des Pays-Bas sont arrivés dans les hélicoptères des forces aériennes et navales britanniques, avec une section de marines américains du 22e MEU/SOC dans des CH-46 Sea Knights. A ces activités de la coalition est venue se joindre une section de parachutistes égyptiens amenés par des hélicoptères Sea Stallion CH-53 de l'USMC. Enfin des fantassins italiens du bataillon San Marco et des fusiliers marins grecs sont arrivés transportés par des Agusta 212 italiens. L'assaut de surface a alors été lancé avec l'appui d'une flottille d'embarcations pneumatiques classiques des Etats-Unis et d'embarcations pneumatiques à coque rigide italiennes et britanniques, amenant des troupes grecques, italiennes, britanniques et américaines. Ces troupes ont été complétées par une section de parachutistes égyptiens débarqués sur la plage par des bâtiments d'assaut de débarquement du porte-hélicoptères HMS Ocean.

Une fois la sécurité de la plage et des alentours immédiats assurée, une vague de véhicules d'assaut amphibies américains et égyptiens a débarqué. Comme la démonstration en venait à sa fin, plusieurs aéroglisseurs de la marine américaine ont sillonné les flots en produisant de grandes gerbes d'eau. Arrivés sur la plage dans un nuage de sable, ils ont révélé des chars d'assaut lourds M-60A3 égyptiens prêts à attaquer. Un char d'assaut M-1a1 Abrams du corps des marines a complété le déploiement initial de la force de combat.

Lors de la conférence de presse qui a suivi cette démonstration parfaitement coordonnée, le ministre américain de la défense des Etats-Unis, M. William Cohen, a déclaré: « Vous avez assisté aujourd'hui à la puissante affirmation d'un chœur de pays allant des Etats-Unis à l'Egypte, de la Jordanie au Koweït et aux Emirats arabes unis. Ce sont des pays qui ouvrent pour assurer la prospérité de leurs populations, pas pour bâtir des palais pour leurs armées (...) Un pays qui n'est pas représenté aujourd'hui devrait prêter une grande attention à ce que » Bright Star « représente (...) Saddam Hussein reste un hors-la-loi dans sa propre région. »

L'exercice « Bright Star » a pour but de contribuer au renforcement de la coalition. Il est conçu pour réunir des forces militaires coordonnées et pour établir une meilleure compréhension, une plus grande amitié et une meilleure coopération par des scénarios d'entraînement réalistes, un exercice de poste de commandement assisté par ordinateur et une formation visant à familiariser les forces de la coalition avec le personnel, le matériel et les tactiques des pays participants. Cet exercice accroît également la stabilité régionale et offre l'occasion d'amplifier la coopération militaire entre l'Egypte, les Etats-Unis et les autres pays de la coalition qui ont des intérêts communs. Enfin, « Bright Star » fournit aux membres des forces armées à tous les niveaux des possibilités uniques de renforcement des relations et d'acquisition d'expérience par l'entraînement avec leurs homologues. Il accroît également la prise de conscience et l'appréciation de la culture des forces du pays hôte et des pays de la coalition, de leurs coutumes et de leurs procédures militaires. ©

LES MISSIONS DE TEMPS DE PAIX DU SERVICE DES GARDES-CÔTES DES ÉTATS-UNIS ONT PRIS UNE DIMENSION MONDIALE

Daniel Wartko



Le rôle mondial en temps de paix du service américain des garde-côtes s'accroît et l'amène à intervenir de l'Arctique aux tropiques, de la mer des Antilles au détroit de Béring, et de l'Asie à l'Europe, en passant par l'Afrique. Dans le présent article, M. Daniel Wartko, spécialiste de politique internationale du service des garde-côtes, évoque les activités internationales très diverses de ce service et la façon dont il coopère avec d'autres pays en vue de prévenir les conflits, de promouvoir la démocratie, de renforcer la stabilité régionale et de contribuer à la prospérité. Il fait notamment état des programmes destinés à aider Haïti à se doter d'un service de garde-côtes, les pays riverains de la mer Noire à élaborer un code maritime et les pays du Proche-Orient à coopérer dans le cadre d'opérations de recherche et de sauvetage en mer et dans d'autres domaines de la sécurité maritime.

Depuis sa fondation sous le nom de « Revenue Cutter Service » en 1790, le service américain des garde-côtes contribue à la sécurité nationale en mettant en œuvre un ensemble très particulier de moyens d'ordre militaire, policier, diplomatique et humanitaire. C'est un service militaire maritime, à multiples missions, qui relève du ministère des transports.

Le caractère à la fois civil et militaire qui caractérise le service des garde-côtes lui permet de collaborer efficacement avec une grande diversité d'organisations internationales et avec des États étrangers. Chargé de missions humanitaires, militaires et de police, il est bien placé pour encourager les efforts de prévention des conflits tout autour du monde et constitue un atout précieux à la disposition des responsables de la politique étrangère et de sécurité nationale américaine.

L'action internationale des garde-côtes vise à promouvoir la démocratie, à développer la confiance et l'amitié entre anciens adversaires et à contribuer à la prospérité. Plus de quarante des soixante-dix forces navales existant dans le monde sont essentiellement des services de garde-côtes. Ainsi nos moyens et nos missions sont-ils très semblables à ceux de bien des marines de nos pays hôtes. Ceci nous permet d'avoir des relations avec un grand nombre d'administrations étrangères souvent diverses.

Le service des garde-côtes coordonne soigneusement ses efforts internationaux pour utiliser au mieux ses moyens limités afin d'atteindre les objectifs de la politique étrangère et de sécurité nationale. C'est dans ce cadre qu'il intervient outre-mer et qu'il accepte des engagements internationaux pour le compte des États-Unis et en vue de s'acquitter de ses missions. Ses plans d'action sont intégrés à ceux des autres forces armées au niveau de l'état major interarmées et des états majors régionaux qui incorporent son potentiel dans leurs plans respectifs de théâtres d'opération.

Le service des garde-côtes coopère avec des pays du monde entier pour de multiples missions de temps de paix : sauvetage de personnes et de biens en mer, lutte contre le trafic des stupéfiants, aide aux victimes d'inondations et de tempêtes, protection du milieu marin, garantie de la sécurité des transports maritimes et police maritime, afin d'assurer le respect des lois et des traités maritimes et de protéger les côtes. Voici un aperçu de quelques-unes de ces missions.

LE MODÈLE DE CODE DE L'ADMINISTRATION MARITIME

En 1994, le service des garde-côtes a élaboré un modèle de code de l'administration maritime afin de fournir un ensemble de règles aux pays qui veulent créer ou améliorer leur administration maritime. De

nombreux pays demandent aux garde-côtes une formation ou du matériel pour les aider à résoudre leurs problèmes maritimes. Mais nombre de ces pays manquent de la structure juridique nécessaire à cet effet. Ainsi certains pays ont-ils demandé une formation aux règles d'abordage pour faire respecter les lois maritimes alors qu'ils n'étaient pas habilités à procéder à ces interventions. Le service des garde-côtes se sont donc rendus compte que faute d'un cadre juridique adéquat, l'assistance fournie, dans le domaine de la formation ou du matériel, ne pouvait pas apporter des avantages durables.

Le modèle de code maritime constitue un projet de loi type pour les pays qui souhaitent mettre en place un service des garde-côtes sur le modèle américain. Il décrit l'autorité fondamentale dont a besoin une administration maritime pour agir efficacement en tant que corps militaire, organe de police et organe de réglementation et constitue un guide permettant aux pays de fonder leur législation en la matière sur les règles internationales existantes. En promouvant une règle commune pour les administrations maritimes, le service des garde-côtes contribuent à la réduction des risques de conflits entre pays voisins. Par ailleurs, ils facilitent la coopération entre administrations maritimes dotées d'un mandat et d'une compétence similaires.

Les garde-côtes ont par exemple apporté une aide dans ce domaine aux pays riverains de la mer Noire et les ont incités à élaborer des règles maritimes compatibles. Des représentants de la Bulgarie, de la Géorgie, de la Roumanie et de l'Ukraine ont participé à des séminaires sur ce modèle de code au cours desquels ils ont pu nouer des contacts personnels en discutant de leurs problèmes communs. A ce jour (décembre 1999), les garde-côtes ont collaboré avec huit pays en vue de les aider à mettre en place chez eux un code en s'inspirant du modèle MMSC.

DÉVELOPPER LA CONFIANCE AU PROCHE-ORIENT

Depuis 1997, les garde-côtes, qui sont la principale administration maritime américaine effectuant des missions de recherche et de secours, apporte son soutien à la tenue du Symposium annuel sur la sécurité maritime au Proche-Orient (MARSAF). L'objectif principal de ce symposium est d'inciter les pays de la

région à réfléchir ensemble à une coopération en matière de recherche et de sauvetage et à d'autres questions de sécurité maritime. Afin de développer la confiance et la sécurité, ce symposium a commencé par renforcer la coopération sur une question d'intérêt universel – le sauvetage de personnes en mer – et a fixé les bases d'une future coopération.

En novembre 1999, la marine royale jordanienne a été l'hôte du MARSAF, qui a réuni des représentants de l'Autorité palestinienne, de Bahreïn, d'Israël, de la Jordanie, du Liban, du Maroc, de la Mauritanie, d'Oman et du Qatar. Le symposium a notamment suscité une coopération entre la Jordanie et Israël en matière de recherche et de sauvetage et la création d'un



Les garde-côtes américains viennent secourir des boat-people haïtiens en 1994.

Centre israélo-jordanien de coordination des opérations de sauvetage situé à la frontière entre les deux pays. Ce centre constitue le nœud de communication pour toutes les tentatives de recherche et de sauvetage dans la région.

En suscitant d'autres types de coopération dans cette région – comme la mise en place d'un système de gestion des côtes de la région – les Etats-Unis espèrent créer des liens à même d'empêcher l'éclatement de conflits entre ces pays. Le soutien apporté à la coopération dans un domaine comme la recherche et le sauvetage entraîne directement la coopération dans d'autres, tels que la protection de l'environnement et les services d'aide à la navigation maritime. Les organisateurs du MARSAF espèrent que ce début de coopération pourra se renforcer et permettre d'améliorer la protection du milieu marin et la sécurité maritime au Proche-Orient, que ce soit en mer

Méditerranée, en mer Rouge et même dans le golfe Persique. Les garde-côtes vont poursuivre leur effort de soutien au MARSAF dont le champ d'action s'étend maintenant à des domaines tels que les problèmes posés par les transports maritimes non réglementaires, la police maritime et notamment la répression de la piraterie.

LA MISE EN PLACE D'UN SERVICE DE GARDE-CÔTES À HAÏTI

A la suite de l'intervention internationale à Haïti qui a permis de rétablir en 1994 le gouvernement légitime, il a été demandé au service américain des garde-côtes

fourni aux garde-côtes haïtiens une formation et du matériel. Ils assurent une formation de base et intermédiaire qui porte sur le maintien d'une force maritime dont les missions sont multiples. La réussite à long terme des garde-côtes haïtiens nécessitera cependant la mise en place d'un corps de sous-officiers. Les garde-côtes américains forment leurs homologues haïtiens dans des écoles situées aux Etats-Unis, prenant les officiers sur leurs navires et leur donnant une formation sur le tas qu'ils peuvent appliquer dès leur retour à Haïti. Par ailleurs, les Etats-Unis ont fourni aux garde-côtes haïtiens des navires de patrouille et d'autres équipements et installations pour leur permettre d'accomplir leurs missions.

A l'issue de ce programme, Haïti dispose d'un service opérationnel de garde-côtes qui a déjà conduit avec succès des opérations de recherche et de sauvetage – il a sauvé plus de quatre-vingts personnes en 1998 – et de police maritime. Par ailleurs, ce service représente un modèle de bonne administration publique pour Haïti. En faisant respecter les règlements de sécurité, il permet le développement du commerce maritime de ce pays.

CONCLUSION

Alors que le monde se contracte sous l'effet des progrès des télécommunications et du développement du commerce, le rôle du service des garde-côtes en matière de sécurité nationale est plus important et plus d'actualité que jamais. L'essor du commerce va se poursuivre, les différentes économies du monde étant de plus en plus liées, ce qui ne manquera pas de provoquer un accroissement tant de la navigation maritime licite que du trafic illicite.

Au moment où s'ouvre le nouveau millénaire, une action multinationale rapide et efficace s'avère nécessaire pour réagir au développement des menaces transnationales. Des solutions internationales comportant une importante composante de police maritime sont nécessaires pour lutter contre le trafic des stupéfiants et des armes et contre le blanchiment d'argent. Face à la permanence de la menace terroriste – tant internationale qu'intérieure – les garde-côtes doivent être prêts à protéger les ports et les voies d'eau le long des 67.200 kilomètres des côtes américaines. Par ailleurs, il y aura une pression croissante sur les réserves mondiales de pêche et donc une demande



L'équipage d'un hélicoptère des garde-côtes américains procède à des opérations d'hélicoptère avec l'équipage d'un navire des garde-côtes haïtiens, le Marie C. Jeune.

d'aider Haïti à mettre en place un service des garde-côtes, intégré à la police nationale du pays. L'instabilité politique de ce pays avait de nombreuses causes, et ses effets étaient ressentis dans toute la région, des milliers de réfugiés fuyant vers d'autres pays des Antilles. Mais la population haïtienne souffrait surtout de l'effondrement des institutions publiques, du manque d'autorité du pouvoir civil sur l'armée et d'une pauvreté dévastatrice.

En facilitant la mise en place d'un service haïtien des garde-côtes, les Etats-Unis s'efforcent de développer une administration publique qui fonctionne, qui soit contrôlée par le pouvoir civil et qui puisse résoudre les problèmes maritimes d'Haïti. En coopération avec leurs homologues canadiens, les garde-côtes américains ont

accrue de protection de ces réserves et du milieu marin qui les nourrit.

Le service américain des garde-côtes est donc appelé à continuer de contribuer à la réalisation des objectifs de la politique étrangère et de la sécurité nationale des Etats-Unis. Que ce soit dans la conduite au quotidien de ses missions ou dans le cadre d'une intervention armée, il est et sera toujours prêt à soutenir et défendre les intérêts américains et à remplir son rôle d'outil spécifique de la sécurité nationale.

Le présent article reflète l'opinion de l'auteur et pas nécessairement la position ou la ligne d'action du service américain des garde-côtes.

La prévention des conflits et l'engagement militaire en temps de paix
ARTICLE RECENTS (en anglais)

Asia-Pacific Defense FORUM Staff. SINGAPORE AIR FORCE PILOTS TRAIN IN U.S. SKIES (Asia-Pacific Defense FORUM, Summer 1999, pp. 24-30)

Over the past 10 years, the United States has provided the Republic of Singapore Air Force with a degree of training integration with U.S. Air Force combat squadrons that has fostered "a very close relationship between the two air forces," the authors say. They note that the program — which includes training in weapons and tactics, air refueling procedures, search and rescue, and aircraft maintenance — is "a reflection of a larger picture of defense cooperation between the U.S. and Singapore."

Collins, John. SPECIAL OPERATIONS FORCES IN PEACETIME (Joint Forces Quarterly, no. 21, Spring 1999, pp. 56-61)

Special Operations Forces (SOF) have proven to be of such tremendous value for security situations "short of war" that there is a tendency on the part of the U.S. military to overextend them, the author alleges. SOF, who are proficient in foreign languages and cross-cultural skills, are "ideally suited for many missions which conventional forces cannot perform as effectively or economically in the twilight zone between peace and war," Collins writes. Because of their specialized skills and training, he says, they help shape the international security environment, prepare for an uncertain future, and respond precisely when assigned to missions ranging from unconventional warfare, counter-terrorism, and counter-narcotics to inhibiting the proliferation of weapons of mass destruction. Collins notes that foreign internal defense operations, facilitated by SOF, help counter the effects of poverty, ignorance, and lawlessness.

Gray-Briggs, Abigail; MacIver, Michael. BOMBS, THEN BANDAGES (Airpower Journal, vol. 13, no. 2, Summer 1999, pp. 15-26)

Increasingly, U.S. armed forces are being called upon to participate in noncombat actions around the world. This new direction is known as "military operations other than war" (MOOTW) — operations that require distinctly different behaviors and mindsets than traditional warfighting. In order for American soldiers to make this military cross-cultural transformation, they must be given the proper education, training, and preparation. This article is currently available on the Internet at:

"<http://www.airpower.maxwell.af.mil/airchronicles/apj/apj99/sum99/briggs.html>".

Groves, John R., Jr. PFP AND THE STATE PARTNERSHIP PROGRAM: FOSTERING ENGAGEMENT AND PROGRESS (Parameters, US Army War College Quarterly, Spring 1999, pp. 43-53)

Groves describes the National Guard's State Partnership Program (SPP), which was established to link the national guard units of various U.S. states with Partnership for Peace nations following the fall of the Soviet empire. The program has since expanded into Central and South America and Central Asia.

The SPP's objectives include assisting in the development of democratic institutions, fostering open market economies to promote stability, and representing U.S. humanitarian values. In each host country, the Army National Guard maintains liaison teams that can assist in a variety of initiatives, such as promoting civilian control of the military and instilling a respect for human rights and the rule of law.

While using National Guard forces for peacetime foreign policy objectives may be beneficial, the author contends, the U.S. military must not lose its primary warfighting ability. If troops are used excessively in peace operations, he asserts, their military skills will atrophy and equipment will deteriorate.

Kitfield, James. THE STEPCCHILD STEPS OUT (National Journal, vol. 31, issue 40, October 2, 1999, pp. 2816-2817)

Kitfield interviewed Coast Guard Commandant James Loy to learn more about the recent dramatic growth in the mission profile of his agency, America's fifth armed service. During the past five years, the Coast Guard has seen a significant increase in its role of enforcing fisheries legislation, controlling alien migration at sea, and interdicting drug traffickers. "Overseas, its ships routinely operate alongside Navy vessels to enforce maritime embargoes," Kitfield adds. Nonetheless the Coast Guard, in spite of its "significant law enforcement and national security roles...finds itself under severe budgetary strain," he says.

The annotations above are part of a more comprehensive Article Alert offered on the International Home Page of the Office of International Information Programs, U.S. Department of State: "<http://www.usia.gov/admin/001/wwwhapub.html>".

La prévention des conflits et l'engagement militaire en temps de paix
BIBLIOGRAPHIE (en anglais)

Becker, Fred R., Jr. COAST GUARD AND ITS RESERVE: GOOD FOR AMERICA (The Officer, vol. 74, no. 4, May 1998, p. 20)

Binnendijk, Hans, editor. STRATEGIC ASSESSMENT, 1998: ENGAGING POWER FOR PEACE. Washington: Institute for National Strategic Studies, National Defense University, 1998. 285p.

DOD LAUNCHES AFRICAN CENTER FOR STRATEGIC STUDIES (Department of Defense News Release, no. 343-99, July 22, 1999, pp. 1-2)

Eland, Ivan; Rudy, John. SPECIAL OPERATIONS MILITARY TRAINING ABROAD AND ITS DANGERS. Washington: Cato Institute, June 1999. 11p.

Gaul, David E. REASONABLE ASSURANCE: THE TIME HAS COME (Marine Corps Gazette, vol. 82, no. 5, May 1998, pp. 47-48)

Greider, William. FORTRESS AMERICA: THE AMERICAN MILITARY AND THE CONSEQUENCES OF PEACE. New York: Public Affairs, 1998. 202p.

Grove, Eric. NAVIES PLAY THEIR PART IN PEACE SUPPORT OPERATIONS (Jane's Navy International, vol. 104, no. 2, March 1999, pp. 26-29)

Hirshberg, Charles. HEALING HONDURAS: IN THE AFTERMATH OF HURRICANE MITCH, AMERICA'S MILITARY SHOWED THE REAL VALUE OF THE PEACE DIVIDEND (Life, vol. 22, no. 3, March 1999, pp. 82-92)

Mehuron, Tamar A. OTHER THAN WAR (Air Force Magazine, vol. 82, no. 3, March 1999, p. 19)

Pizzo, Mark; Gold, Philip. SHOULD CONGRESS REINSTATE A PEACETIME DRAFT TO FILL THE RANKS? (Insight on the News, vol. 15, no. 13, April 5, 1999, p. 24)

Prendergast, John; Smock, David. PUTTING HUMPTY DUMPTY TOGETHER: RECONSTRUCTING PEACE IN THE CONGO. Washington: U.S. Institute of Peace, August 1999. 16p.

RECONSTRUCTION: MILITARY AND CIVILIAN AGENCIES DIG IN FOR PEACETIME ROLE IN KOSOVO (ENR [Engineering News Record], vol. 243, no. 6, August 9, 1999, p. 13)

Roper, Daniel S. PEACETIME LEADERSHIP: A CRITICAL ELEMENT OF COMBAT POWER (Military Review, vol. 79, no. 3, May/June 1999, pp. 71-76)

Seiple, Chris. WINDOW INTO AN AGE OF WINDOWS: THE U.S. MILITARY AND THE NGOS (Marine Corps Gazette, vol. 83, no. 4, April 1999, pp. 63-71)

Simon, Jeffrey. PARTNERSHIP FOR PEACE (PFP): AFTER THE WASHINGTON SUMMIT AND KOSOVO (Strategic Forum, no. 167, August 1999, pp. 1-6)

Steele, William M. PREPARING THE ARMY IN THE PACIFIC FOR THE 21ST CENTURY (Joint Force Quarterly, no. 17, Autumn/Winter 1997/1998, pp. 62-66)

Thaler, David E.; Norton, Daniel M. AIR FORCE OPERATIONS OVERSEAS IN PEACETIME: OPTEMPO AND FORCE STRUCTURE IMPLICATIONS. Santa Monica, CA: Rand, 1998. 32p.

U.S. COAST GUARD CUTTER TRANSFERRED TO ECUADORIAN COAST GUARD (Hispanic Times Magazine, vol. 19, no. 3, May/June 1998, pp. 30-31)

U.S. General Accounting Office. MILITARY TRAINING: MANAGEMENT AND OVERSIGHT OF JOINT COMBINED EXCHANGE TRAINING. Washington: GAO, July 1999. 71p.

Zelvin, K. WHO DEFINES OPERATIONAL NECESSITY? (U.S. Naval Institute Proceedings, vol. 124, no. 4, April 1998, p. 4)

La prévention des conflits et l'engagement militaire en temps de paix PRINCIPAUX SITES INTERNET *(en anglais)*

Veillez noter que le département d'Etat des Etats-Unis n'est nullement responsable du contenu ou de l'accessibilité des sites figurant ci-dessous. Seuls les éditeurs de ces sites en sont responsables.

INSTRUCTION ET FORMATION MILITAIRES

Asia-Pacific Center for Security Studies
<http://www.apcss.org/>

Center for Hemispheric Defense Studies, National Defense University
<http://www3.ndu.edu/chds/indexmain.html>

Expanded International Military Education and Training (E-IMET)
<http://www.ciponline.org/facts/eimet.htm>

George C. Marshall European Center for Security Studies
http://www.marshallcenter.org/table_of_contents.htm

Inter-American Air Forces Academy
<http://www.lackland.af.mil/iaafa/english/main.htm>

International Fellows Program, National Defense University
<http://www3.ndu.edu/if/homepage.htm>

International Military Education and Training (IMET)
<http://www.ciponline.org/facts/imet.htm>

Naval Justice School
<http://www.npt.navy.mil/commands/ju/>

Security Assistance Training Field Activity
<http://www-satfa.monroe.army.mil/satfa.htm>

COOPERATION REGIONALE

African Crisis Response Initiative (ACRI)
<http://www.eucom.mil/programs/acri/index.htm>

ASEAN Regional Forum
http://www.asean.or.id/amm/prog_arf.htm

DefenseLINK: U.S. Department of Defense: Military Exercises
http://www.defenselink.mil/other_info/deployments.html

Department of Joint and Multinational Operations: Joint Links
<http://www-cgsc.army.mil/djco/LINKS.HTM>

Hurricane Mitch: The U.S. Response
<http://www.usia.gov/regional/ar/mitch/>

« MEDFLAG »

<http://www.cne.navy.mil/medflag/medflag.htm>

National Democratic Institute for International Affairs: Strengthening Civil-Military Relations in Latin America
<http://www.ndi.org/laciv-mi.htm>

National Guard State Partnership Programs
http://www.ngb.dtic.mil/world/int_init/ngbpart1.htm

Partnership for Peace
<http://www.nato.int/pfp/pfp.htm>

Special Operations Command, Central
http://www.centcom.mil/components/soccent_page.htm

U.S. Central Command
<http://www.centcom.mil/>

U.S. European Command
<http://www.eucom.mil/>

U.S. Pacific Command
<http://www.pacom.mil/homepage.asp>

U.S. Southern Command
<http://www.ussouthcom.com/southcom/>

U.S. Space Command
<http://www.peterson.af.mil/usspace/>

LES OBJECTIFS DE POLITIQUE ETRANGERE DES ETATS-UNIS

VOLUME 4

REVUE ELECTRONIQUE DU DEPARTEMENT D'ETAT DES ETATS-UNIS

NUMERO 3

*La prévention des conflits
et l'engagement militaire
en temps de paix*

Decembre 1999